

Points Communs

La revue d'UrbaLyon

No 5
MAI — 2025

DÉCRYPTER
**L'habitat
sous tension(s)**

ÉVALUER

**Le patrimoine, allié
de la transition écologique**

CONNAÎTRE

**Des agronomes urbains,
vraiment ?**





Sommaire

REPRÉSENTER

P 04 — Un atlas pour fédérer les acteurs de l'urbanisme transitoire

DIALOGUER

P 06 — Coprésider l'Opale, une opportunité d'ouverture et de dialogue avec les territoires et les acteurs économiques

ANALYSER

P 08 — Agir vite et mieux pour l'agriculture locale

P 10 — L'attractivité du réseau Cars du Rhône : l'enjeu d'une meilleure intégration des points d'arrêt

P 12 — Panorama

DÉCRYPTER

P 14 — L'habitat sous tension(s)

COMPRENDRE

P 24 — L'Agence d'urbanisme, main dans la main avec la SPL pour préserver l'histoire du marché gare dans le projet Confluence

ÉVALUER

P 26 — Schéma directeur des parcs métropolitains de la Métropole de Lyon, un exemple de réconciliation entre stratégie et action

P 28 — Le patrimoine, allié de la transition écologique

OBSERVER

P 30 — Le vieillissement, un défi pour l'action publique locale

P 32 — Zoom sur

P 34 — Panorama

SE RETROUVER

P 36 — Réinventer la route

IMAGINER

P 38 — Gérer et (bien) vivre la « Ville finie »

DÉCOUVRIR

P 40 — Régie de l'eau - Urbalyon, une montée en expertise commune pour l'eau

CONNAÎTRE

P 42 — Des agronomes urbains, vraiment ?

ÉCHANGER

P 44 — Ils sont à votre écoute

PRÉVOIR

P 46 — Agenda





Béatrice Vessiller

Présidente d'UrbaLyon,
vice-présidente de la Métropole
de Lyon en charge de l'urbanisme,
du cadre de vie et de l'action foncière

édito

C'est avec plaisir que je vous propose de découvrir le 5^e numéro de Points communs, la revue d'UrbaLyon, qui, conformément à son ambition fondatrice, présente des travaux menés par l'Agence d'urbanisme, en donnant une large place aux témoignages d'élus et aux retours d'expériences de nos partenaires.

Au centre de ce numéro, un dossier consacré à l'habitat et au logement et leurs enjeux, question au cœur des préoccupations des acteurs publics et des habitants. La crise du logement, qui n'est pas nouvelle, s'est amplifiée depuis 2022, avec un manque de production de logements sociaux, associé à une flambée des prix sur l'ensemble des segments de marché du parc résidentiel, exacerbant ainsi le risque d'exclusion d'une large part des ménages. L'agglomération lyonnaise ne fait pas exception, alors même que le logement demeure crucial pour le développement des territoires de l'aire métropolitaine et pour le droit fondamental à un toit pour toutes et tous.

Plusieurs élu-e-s prennent la parole dans ce numéro. Émeline Baume et Noël Ancian respectivement vice-présidente de la Métropole de Lyon et vice-président de la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle, témoignent de l'intérêt de porter ensemble le pilotage de l'observatoire « économie, emploi et insertion ». Renaud Payre, vice-président à la Métropole de Lyon, s'exprime sur les différents volets du dossier Habitat en rappelant d'une part la nécessité d'inscrire cette politique publique à l'échelle de l'aire métropolitaine, et d'autre part, l'importance de préserver le logement social et de soutenir les bailleurs sociaux, « véritables artisans d'une mixité qui fait la force de nos villes ».

Dans ce numéro, d'autres sujets retiendront sans aucun doute votre attention, qu'ils concernent le premier atlas des sites de l'urbanisme transitoire ou l'appui à l'élaboration du schéma directeur des parcs métropolitains. Vous découvrirez également les enjeux d'adaptation du patrimoine à la transition écologique à travers l'accompagnement de la Ville de Lyon dans le cadre de la réflexion menée autour du site Unesco, sans compter les travaux des observatoires partenariaux de l'Agence d'urbanisme auxquels vous pourrez accéder via notre site urbalyon.org.

Enfin, l'Agence reste un lieu d'acculturation et de mise en débat. Plusieurs scènes d'échanges et temps forts professionnels sont ainsi présentés au fil de ces pages, notamment la première édition des tables de coopération sur le thème des mobilités organisée dans le Pays de l'Arbresle.

Je remercie vivement toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à notre équipe de rédaction, afin d'évoquer leurs projets et de témoigner de nos collaborations fructueuses. Un grand merci également à l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme pour le travail accompli au quotidien au service des territoires et de leurs habitants. Ce nouveau Points communs en est une belle illustration !

Un atlas pour fédérer les acteurs de l'urbanisme transitoire

Friches urbaines, bâtiments inexploités, lieux vacants contribuent de plus en plus à la production d'un nouveau modèle de fabrique de la ville avec les projets d'urbanisme transitoire développés sur ces délaissés. Ces projets temporaires permettent de redonner de la valeur d'usages au travers de programmation plurielle et répondent à des enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

Véritables accélérateurs de politiques publiques, ils constituent des espaces d'expérimentation, de collaboration et d'innovation sociale en offrant des alternatives à l'offre immobilière classique pour des modèles économiques encore fragiles. Ces projets d'urbanisme transitoire offrent également l'opportunité de préfigurer ou tester des usages en lien avec les projets urbains ou mutations à venir.

Soucieuse d'évaluer et de capitaliser les expériences, la Métropole de Lyon s'est tournée vers l'Agence pour inventorier les projets et imaginer un mode de représentation innovant, attractif et évolutif en lien avec la mise en œuvre de cette nouvelle politique publique.

Recenser, capitaliser pour évaluer

Réalisé en 2023, l'Atlas constitue pour la Métropole de Lyon un outil d'identification, de capitalisation et d'évaluation de la diversité des projets développés à l'échelle du territoire grand lyonnais. Il répertorie les différents sites, leurs vocations et pratiques qui y sont testées, dans une logique, de diffusion et de partage de connaissance.

Cet outil a vocation à s'enrichir au fur et à mesure du déploiement de cette politique d'urbanisme transitoire mais également en y intégrant des projets portés par des opérateurs locaux publics ou privés.

Pour cela, l'Atlas consolide différentes données et supports d'information complémentaires pour rendre compte de la dynamique de projets :

- des cartographies qui montrent le maillage des différents sites dans le territoire métropolitain en agrégeant des données à l'échelle de chaque site (actif ou pour une occupation récemment terminée)
- 22 fiches descriptives des sites occupés à date, développés ou soutenus par la Métropole
- les résultats d'une première campagne d'évaluation sur les sites relevant du patrimoine de la Métropole.



↑
Pochette kit : livret, cartes
synthèse et jeu de calques



← Exemples de fiches descriptives de sites pour approfondir leur connaissance avec des informations techniques et historiques.

Jeu de calques et cadran, mode d'emploi

La formalisation du volet cartographique - sous forme de jeu de calques - propose une version innovante du traitement cartographique analytique sous forme de « cadran ».

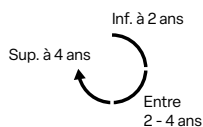
La figure du « cadran » agrège pour chaque site les caractéristiques majeures : surface, durée, typologie des espaces, vocations des occupations, surface du projet. Cette manipulation permet à l'utilisateur d'accumuler, par le jeu de la superposition de calques, les caractéristiques essentielles de chaque site et ainsi façonner ses connaissances sur le maillage des projets.

→ Cette carte de synthèse, multicritères, donne à voir en un coup d'œil la diversité et la localisation des 43 projets déployés dans la métropole lyonnaise.

En savoir plus

→ [Atlas de l'urbanisme transitoire | Urbalyon](#)

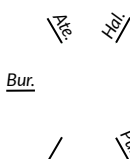
DURÉE DE L'OCCUPATION



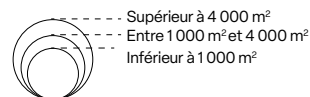
TYPOLOGIE DE L'ESPACE



NATURE DES LOCAUX



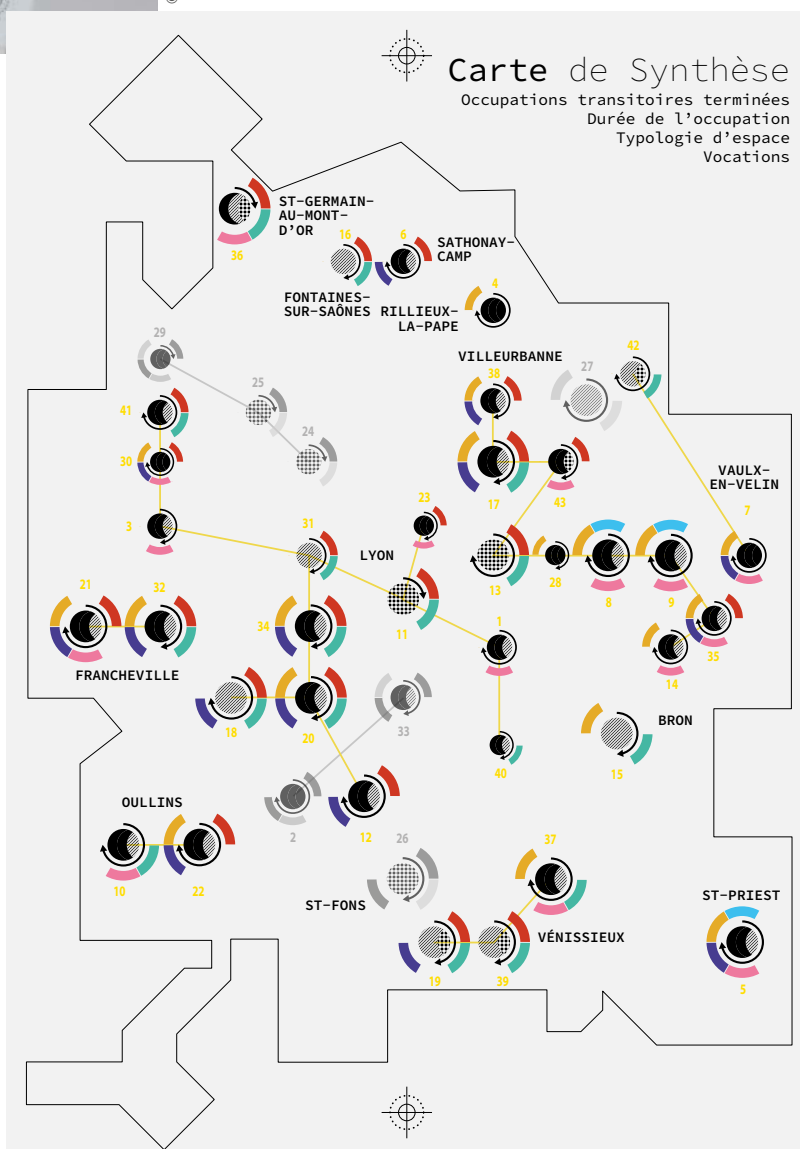
SURFACE DU PROJET



VOCATIONS



Bur. Bureau
Ate. Atelier
Hal. Halles/entrepôts
Log. Logements
Pub. Accueil du public



Coprésider l'Opale, une opportunité d'ouverture et de dialogue avec les territoires et les acteurs économiques



Entretien avec **Noël Ancian**,
maire de Saint-Germain Nuelles et vice-président
au développement économique à la Communauté
de communes du Pays de l'Arbresle

MONSIEUR ANCIAN, PRÉSENTEZ NOUS VOTRE TERRITOIRE.

Noël Ancian : Je suis le maire de Saint-Germain Nuelles et Vice-président en charge du développement économique à la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) depuis 10 ans. La CCPA, regroupe 17 communes, soit près de 40 000 habitants. Notre territoire se situe à l'interface de la métropole lyonnaise, des monts du lyonnais et du sud Beaujolais. Nous avons la chance d'appartenir à l'aire métropolitaine de la seconde métropole de France ; ce sont des débouchés pour nos entreprises et des emplois pour nos habitants. Nous bénéficions aussi d'infrastructures et d'un système de mobilité performants grâce à l'A89 et aux deux lignes de train, TER et tram-train. Cette excellente desserte facilite les déplacements et les échanges avec les autres territoires. Enfin, notre tissu économique est riche de la diversité des filières et des tailles représentées. C'est à mon sens la clé de notre résilience !

QUELLES PRIORITÉS D'ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ?

N.A. : En tant qu' élu « de terrain », je souhaite préserver un développement raisonnable et équilibré. Nous avons la responsabilité de préparer l'avenir et donc d'inscrire notre action dans le long terme. Grâce à mes prédécesseurs notre tissu économique a prospéré et nous disposons aujourd'hui de réserves foncières suffisantes pour poursuivre ce développement. Aussi, faciliter l'accueil des entreprises est l'un des axes de notre politique de développement économique au sein du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (Sol) dont nous faisons partie avec trois autres EPCI. Le schéma d'accueil des entreprises sera intégré au Schéma de cohérence territoriale (Scot) que nous envisageons de voter en 2025. Ce document est important puisqu'il permettra de guider les choix opérationnels, par exemple répartir les espaces économiques encore disponibles dans le respect des évolutions législatives de la Zéro artificialisation nette. L'action en faveur de l'entrepreneuriat est un autre axe stratégique. Elle s'est concrétisée dans la mise en place de deux outils : l'espace de coworking et un guichet unique. Récemment encore, à l'occasion de la célébration des 5 ans de cet espace partagé, j'ai été heureux de constater que cet outil répond vraiment aux besoins des entrepreneurs ! Ils y trouvent notamment un moyen de limiter leur prise de risque. En complément, nous avons réussi à réunir sept organismes autour de la mise en place d'un guichet unique, dispositif d'orientation des créateurs vers des structures d'appui à la création. L'espace de coworking sert aussi de lieu d'accueil pour l'accompagnement personnalisé dont ils peuvent bénéficier sur les différents volets de leur projet. Notre objectif est bien de jouer ce rôle de facilitateur et de créer les conditions favorables au développement des entreprises.



VOUS AVEZ ACCEPTÉ DE COPRÉSIDER AVEC MADAME ÉMELINE BAUME, L'OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET L'INSERTION, QUELLES RÉACTIONS « À CHAUD » À L'ISSUE DE CE PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE ?

N.A. : Je me réjouis aujourd'hui de prendre la coprésidence de l'Opale et de contribuer à ce titre aux orientations des travaux de l'observatoire. Je suis également très heureux de représenter (modestement) les territoires voisins de la métropole avec qui nous partageons les mêmes enjeux.

Je retiens en premier lieu la richesse et le foisonnement des travaux. Les sujets et thèmes abordés, l'emploi et l'insertion, l'accueil des entreprises ou encore l'entrepreneuriat m'ont beaucoup intéressé et ces travaux mériteraient d'être largement présentés et partagés.

J'ai pris le temps de parcourir quelques publications et j'ai été impressionné par cette production de grande qualité ! Cette fonction d'observation est essentielle pour nous, élus, pour nourrir notre réflexion et orienter notre action. Ma participation à l'Opale est aussi une bonne opportunité d'ouverture, de rencontre et d'échanges avec l'ensemble des acteurs socio-économiques (France travail, CPME, Medef, chambres consulaires, Insee...) grâce au partenariat très diversifié.

Le regard d'Émeline Baume

L'intérêt de l'Opale et plus largement d'UrbaLyon c'est de nourrir les réflexions des élus et techniciens des collectivités pour orienter correctement les politiques publiques en faveur de l'aménagement et du développement des territoires.

La métropole n'est rien sans les territoires autour. Et l'intérêt de cette coprésidence, c'est de pouvoir cheminer et travailler ensemble les questions de robustesse de nos territoires.

Pour 2025, voici les sujets sur lesquels l'Opale va travailler :

- la poursuite du travail sur l'accueil des entreprises et l'optimisation foncière de nos zones d'activité économique et commerciales : dans le contexte de Zéro artificialisation nette, il s'agit de créer les conditions favorables à l'installation, au maintien et au développement des activités dans nos territoires, en limitant l'artificialisation des sols et sans concurrence d'usage avec d'autres besoins (logements, mobilités) ;
- l'insertion des jeunes avec un focus sur la santé comme frein à l'accès à l'emploi ;
- de nouvelles études sectorielles autour du bâtiment durable, de la chimie et des cleantechs et, de manière plus prospective, des filières industrielles d'avenir. En lien avec l'actualité, il serait utile que l'Opale puisse analyser l'impact des évolutions de marché récentes sur nos filières productives.

Communauté de communes du pays de l'Arbresle

17 communes

Population (Insee – RP 2021) : 38 637 habitants

- 69,5 % des ménages sont des familles
- 9 750 emplois salariés privés fin 2023 en hausse de 9,8 % entre 2018 et 2023 (+870 emplois)
- 1 015 entreprises (fin 2023)
- 67,5 % des actifs résidents travaillent en dehors du territoire (Insee- RP 2020)
- 52,2 % des emplois occupés par des actifs résident en dehors de la CCPA en 2020 (Insee- RP 2020)
- 284 exploitations agricoles en 2020 (-17,4 % en 10 ans)



© Mairie de Communauté de communes du pays de l'Arbresle

VOUS PARTAGEZ LA VISION D'ÉMELINE BAUME D'UN TERRITOIRE PLUS ÉQUILIBRÉ, EN QUOI CE DIALOGUE ENTRE TERRITOIRES EST IMPORTANT ?

N.A. : L'emploi, l'insertion des jeunes, la régénération de notre industrie..., les problématiques abordées ensemble ce matin sont des préoccupations communes. Les interrelations entre territoires sont telles qu'il nous faut partager cette connaissance pour apporter des réponses adaptées.

Nous sommes membres et partenaires de l'Aderly depuis plusieurs années. Cet appui a pu se concrétiser par de nouvelles implantations, en dépit de la forte concurrence européenne.

Dans le pays de l'Arbresle, la filière santé est très présente. Et nous avons travaillé avec les services de la Métropole pour favoriser le regroupement des activités du groupe Eurofins dans la zone d'activité du Charponay à Lentilly. Avec près de 150 emplois à l'hectare, cela représente une belle densité d'emplois ; c'est une belle réussite !

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LA MOBILITÉ ET LE LOGEMENT SONT DES POLITIQUES PUBLIQUES EXTRÊMEMENT LIÉES, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

N.A. : oui, c'est une bonne question ! Mais il s'agit d'un travail de long terme à mener conjointement sur le développement des infrastructures, le logement et l'emploi pour permettre d'une part aux habitants de rester dans notre territoire et d'autre part, de faciliter l'accueil de nouvelles populations.

Agir vite et mieux pour l'agriculture locale

La recherche d'une meilleure souveraineté alimentaire et l'inclinaison des consommateurs vers des produits frais locaux et pas trop chers, sont croissants. Une opportunité et un marché pour l'agriculture de l'agglomération et des territoires voisins, alors même que le nombre d'exploitations baisse régulièrement de 4 % par an depuis 50 ans. Entre 1970 et 2020, le nombre d'exploitations a été divisé par 8.



29 %

du territoire sont encore en surface agricole utile, dont 14 % en bio



386

exploitations,

491

et exploitants agricoles dont 22 % de femmes



68 %

des foyers des non-salariés agricoles perçoivent moins de 1135 euros/mois Les retraites à 844 euros/mois en moyenne

Accompagner l'agriculture locale dans ses difficultés

Alors que la société met la profession et les pouvoirs publics au défi de réussir la transition de l'agriculture, la structure économique et sociale des exploitations, et la solitude des exploitants rend la tâche difficile. En territoire urbain et périurbain, l'activité est entravée par la pression d'urbanisation ou de compensation écologique sur les terres, le trafic automobile et les incivilités dans les cultures. Il faut mutualiser et loger la main d'œuvre, difficile à trouver, et le matériel, créer des vocations chez les jeunes, et penser les solutions avec d'autres agriculteurs.

Un nécessaire diagnostic à l'attention des élus

L'agglomération lyonnaise, engagée dans une révision de son Scot et la Métropole désireuse de revoir en profondeur ses politiques publiques sur l'agriculture et l'alimentation, ont donc commandé un diagnostic. Cette approche se décline à plusieurs échelles : celle du Scot, ainsi que celle des EPCI et polarités agricoles de la métropole lyonnaise.

Que montre ce diagnostic ? D'abord que les productions ne sont pas toujours orientées vers le local (comme ailleurs en France), et que la logistique indispensable aux circuits courts n'est pas encore assurée, mais aussi que les jeunes peinent à s'installer, et que les plus anciens ont du mal à oublier des pratiques qui ont fait leurs preuves jusqu'à maintenant. Ces constats témoignent d'une agriculture en difficulté, en attente d'un autre modèle. Un modèle auquel doivent cependant réfléchir les collectivités, pour s'engager dans des politiques publiques locales aux côtés des producteurs et relever ensemble les défis posés par les transitions.

Les 9 polarités agricoles identifiées : les Monts d'Or, le Franc lyonnais, les Terres du Velin et du Grand Parc, la Plaine du Biézin, les Grandes Terres, les coteaux et les vallons de l'Ouest, l'Ozon et l'Est lyonnais

QUELQUES CONSTATS ESSENTIELS

- Souvent orientée vers les marchés mondiaux mais par nature ancrée dans les sols, l'agriculture est branchée sur les ressources du territoire, et dépendante d'un environnement urbain spécifique. Elle participe ainsi, dans chaque secteur à la soutenabilité du développement métropolitain.
- La prouesse quotidienne de l'approvisionnement alimentaire des villes n'est plus considérée comme acquise. Les villes et le bassin de consommation qu'elles représentent, en tissant de véritables partenariats avec les territoires ruraux, ont toute leur place dans le renforcement de systèmes agricoles et alimentaires durables, plus territorialisés et résilients.
- Au regard de la raréfaction progressive des terres agricoles et des bouleversements climatiques, il faut redonner une place à l'analyse des sols. Ils sont le substrat de nos productions agricoles et la restauration de leurs qualités organiques devient vitale pour la qualité des productions, la capacité de stockage de l'eau (et de carbone) et la biodiversité.



Synthèse des enjeux

Dans chaque polarité agricole, les enjeux ont été identifiés et classés avec les acteurs du périmètre concerné : agriculteurs, élus et techniciens des communes. Le tableau ci dessous synthétise les perceptions des agriculteurs dans les différentes polarités agricoles, pour chaque enjeu.

■ Aggravé depuis 5 ans
■ Nouveau
■ Amélioré depuis 5 ans

		Lônes et Coteaux du Rhône	Vallons de l'Ouest	Plaine et Monts d'Or	Franc lyonnais	Plaine du Biézin et CCEL	Grandes terres et CCPO
CONTEXTE PÉDOCLIMATIQUE ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	 Sol						
	 Eau						
	 Changement climatique						
	 Risque incendie						
	 Enrichissement						
LES AGRICULTEURS ET LES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES	 Renouvellement des générations						
	 Manque de main d'œuvre						
	 Manque de reconnaissance des agriculteurs						
	 Viabilité économique						
FILIÈRES ET ÉCOSYSTÈMES D'ACTEURS	 Filières locales						
	 Isolement social						
	 Incivilités						
URBANISME ET FONCIER	 Conflits d'usage						
	 Accès au foncier						
	 Accès au logement						

L'importance de la méthode : l'écoute des agriculteurs

Le préalable essentiel : écouter la profession, ses difficultés et ses attentes. La Chambre d'agriculture du Rhône et les agriculteurs ont ainsi pu témoigner et exprimer leurs inquiétudes. Après cette phase de perception des enjeux par les acteurs locaux, chacun (la Chambre d'agriculture du Rhône et les intercommunalités concernées) a travaillé sur les spécificités et problématiques propres à son territoire.

Le diagnostic développe 6 volets d'analyse, afin de balayer les caractéristiques agro-environnementales, socio-économiques et territoriales. Il est

conçu comme une boîte à outils à disposition des acteurs locaux, notamment les communes, pour mettre en place des actions locales de développement agricole.

Considérer atouts et opportunités locales

Reste donc à cheminer ensemble. À imaginer de nouvelles solidarités et aides pour accompagner les agriculteurs vers un modèle rémunérateur et bénéfique pour l'environnement. À ce titre, puisque la nécessaire reterritorialisation de l'agriculture implique d'analyser la proximité, neuf « polarités agricoles » ont été identifiées et analysées.

L'objectif ? Vérifier, à l'échelle de chaque secteur, les conditions présentes pour préserver et développer l'agriculture, et aller plus loin que la protection des terres : points de vente collectifs, moyens logistiques, solutions environnementales spécifiques...

On en revient souvent aux conditions de travail, à l'équilibre économique, à l'attractivité des mesures proposées...

Paroles des élus et des techniciens des communes

L'attractivité du réseau Cars du Rhône : l'enjeu d'une meilleure intégration des points d'arrêt

Parce qu'ils sont une porte d'entrée vers le réseau de transports collectifs, les points d'arrêt des quelque 300 lignes de cars interurbains sont devenus une priorité. Objectif : les rendre plus accessibles et mieux intégrés à leur environnement. Une étude en cours, commandée par Sytral Mobilités à l'Agence, analyse les points d'arrêts de quatre lignes emblématiques pour concevoir de futurs aménagements.

Le réseau de cars interurbains – 340 lignes régulières et scolaires, connues des usagers sous le nom de « Cars du Rhône » – est un service fiable, et c'est ce qui explique en grande partie son attractivité (6 millions de voyages annuels). Cependant, d'autres facteurs déterminent la fréquentation de ces lignes : l'intégration urbaine, l'accessibilité, la sécurité, le confort et l'organisation des rabattements vers et depuis les points d'arrêt, et ce peu importe le mode utilisé, c'est-à-dire tous les aménagements susceptibles d'encourager leur usage et le report modal en général. Conséquence : soigner les points d'arrêt devient une priorité, dans la mesure où ils jouent un rôle central dans l'attractivité et l'efficacité des réseaux de transport.

Afin de mieux comprendre et d'améliorer ces points d'arrêt, l'Agence d'urbanisme a proposé à Sytral Mobilité une étude, qui s'inscrit dans le cadre plus large de la transformation significative du réseau Cars du Rhône en 2024 (unification du réseau, développement et optimisation de certaines lignes).

Cette étude porte sur une analyse approfondie des points d'arrêt de quatre lignes emblématiques des Cars du Rhône, choisies pour la diversité des contextes : densité, tissus urbains, topographie et réseaux de transport. Les lignes concernées sont : la 235 (Belleville-sur-Saône - Beaujeu), la 237 (Tarare - Cours-la-Ville), la 116 (Tarare - Lyon Gorge-de-Loup) et la 113 (Vénissieux - Givors via le Pays de l'Ozon).

Des arrêts mieux pensés pour un réseau plus attractif

L'étude menée sur le réseau Cars du Rhône vise à améliorer l'intégration urbaine et paysagère de ses lignes. Elle contribuera à renforcer à la fois son utilité au sein des territoires et son rôle dans le système global de mobilités.

Chaque point d'arrêt a été étudié pour :

- évaluer son intégration urbaine et paysagère dans l'environnement immédiat,
- analyser les conditions de rabattement et de diffusion, en prenant en compte l'accessibilité, le confort et la sécurité. Cette approche repose sur l'expérience usager : ressentis, confort, sécurité, jalonnement, difficultés de repérages...
- anticiper les besoins en tenant compte des documents d'aménagement (plans locaux d'urbanisme, schémas de mobilités...) et des dynamiques urbaines, notamment en lien avec l'arrivée d'équipements publics ou privés.

Selon une approche intermodale, l'analyse croise les offres de transport – ferroviaire, urbain, stationnement voitures et vélos – avec la qualité des cheminements piétons. Une attention particulière est portée à la marche, premier levier d'accès aux pôles de mobilité. Pour les points d'arrêt les plus fréquentés (plus de 30 usagers par jour), des cartes d'évaluation de la qualité des espaces publics ont été réalisées.

© Laurence Danière - Sépal



Un cadre d'analyse autour de 9 grands enjeux



Amélioration du confort d'attente usagers



Lisibilité des points d'arrêts dans l'espace public et/ou de jalonnements pour les usagers



Amélioration de la sécurité et du confort pour les rabattements à pied



Aménagements et sécurisation des déplacements cyclables vers les points d'arrêts



Développement du stationnement vélo



Développement et organisation de la dépose minute ou du stationnement voitures



Apaisement des circulations et limitation des vitesses



Sécurisation de l'implantation du point d'arrêt



Raccordements et rabattement vers les nouvelles opérations d'aménagements et/ou de renouvellement urbain



Un cadre d'analyse pour neuf grands enjeux

UrbaLyon a élaboré un cadre d'analyse pour proposer aux collectivités et à Sytral Mobilités une liste de points d'arrêt prioritaires.

L'étude a permis de dégager neuf grands enjeux liés à l'attractivité et à l'intégration des points d'arrêt dans le système de mobilité. Pour chaque point d'arrêt analysé, les trois principaux leviers d'amélioration ont été identifiés afin de renforcer leur rôle au sein du réseau.

À chaque arrêt son niveau de priorité

Afin d'orienter les interventions, l'étude propose de classer les points d'arrêt selon trois niveaux de priorité :

1. points d'arrêt nécessitant une intervention urgente pour améliorer leur accessibilité, leur attractivité ou leur rôle dans le système de mobilité ;

2. points d'arrêt avec des besoins d'amélioration modérés. Les interventions pourraient renforcer leur intégration territoriale ;

3. points d'arrêt avec des enjeux moins prioritaires à court terme. Une veille est néanmoins nécessaire, pour accompagner les évolutions futures.

Cette analyse hiérarchisée permet une optimisation des services des cars du Rhône ainsi qu'une meilleure intégration dans le système global de mobilité. Elle constitue également une base solide pour planifier des investissements et renforcer les liens avec les territoires desservis.



PANORAMA

Les dernières études



→ www.urbalyon.org/fr/ReperesEuropeensPatrimoineTransitionEcologique

Vivre dans un quartier patrimonial à l'heure de la transition écologique : synthèse des échanges

– AVRIL 2025

Réunis à l'initiative de l'Agence d'urbanisme à l'occasion d'un séminaire Repères européens, près de 70 participants se sont retrouvés mardi 26 novembre au cœur du Vieux Lyon pour échanger autour des défis des transitions dans les quartiers patrimoniaux. Aux côtés de la Ville et de la Métropole de Lyon, les villes européennes de Prague, Turin et Barcelone mais aussi le Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien (Creba) ont partagé leurs réflexions et explorations. Des échanges riches et fructueux qui sont réunis dans cette synthèse.

Vers une gestion raisonnée de l'eau – FÉVRIER 2025

Avec ce dixième et dernier « panneau transition », l'Agence achève un chantier transversal qui a impliqué la diversité des professionnels et des expertises de l'Agence, au plus près de ses partenaires également, pour décrypter ensemble les enjeux de transition. Si l'eau apparaît comme une ressource renouvelable dans son grand cycle, son usage intensif et les perturbations du climat nous obligent partout à reconsidérer l'approche de sa gestion globale et son échelle. Pour régénérer le cycle de l'eau, il faut la considérer comme un bien commun qui ne peut être accaparé pour un seul usage dominant.

→ www.urbalyon.org/fr/vers-une-gestion-raisonnee-de-leau

Benchmark assurances et responsabilité juridique face aux risques – 2024

La Métropole de Lyon, accompagnée par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, a engagé depuis 2020 une série de rencontres (ateliers focus) sur les stratégies de résilience métropolitaines face aux risques. Un sujet différent à chaque session est sélectionné, visant à investir la manière d'appréhender la vulnérabilité face aux risques et partager les bonnes pratiques, avec un apport de fond en amont pour nourrir les échanges ou illustrer le sujet. Ce benchmark vient illustrer et donner à voir des cas concrets faisant écho à la problématique des assurances et des responsabilités juridiques des acteurs face aux risques.



→ www.urbalyon.org/fr/BenchmarkAssurancesResponsabiliteJuridique

De la Charte au Lab des espaces publics – 2024

Ce document constitue un dossier exploratoire complémentaire à la réalisation des fiches thématiques en lien avec les six défis de la Charte des Espaces publics de la Métropole de Lyon. Il propose un portrait des dynamiques d'adaptation des espaces publics au changement climatique en vue de la poursuite des actions dans le cadre du Lab des espaces publics.



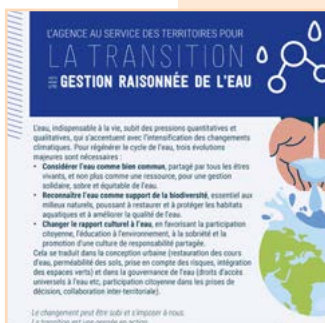
→ www.urbalyon.org/fr/CharteEspacesPublics

(A)ménager les abords des collèges – SEPTEMBRE 2024

Ce cahier de recommandations constitue l'aboutissement de deux années de réflexion et d'émulation. Il reprend les grands axes de travail de la Charte des espaces publics de la Métropole de Lyon, dont il se veut le pendant pour les établissements d'enseignement secondaire et l'espace urbain dans lequel ils sont insérés.



→ www.urbalyon.org/fr/AbordsCollleges





→ www.urbalyon.org/fr/LogistiqueAlimentaire

Retour d'expériences d'outils de logistique pour favoriser les circuits courts alimentaires – NOVEMBRE 2024

Les agriculteurs n'optimisent pas leurs livraisons en circuits courts et cela entraîne du gaspillage économique, d'énergie et de la fatigue. Les restaurateurs ont besoin de produits frais livrés sur place plusieurs fois par semaine. Les contraintes de la ZFE imposent de renouveler les flottes de véhicules ou de proposer des solutions innovantes en centre urbain. Face à ces problématiques, des territoires comme Nantes, Montpellier, Chartres ou encore la Wallonie, ont développé des plateformes logistiques avec l'appui des collectivités. Ce benchmark propose d'explorer plusieurs modèles de solutions logistiques pour comprendre le contexte dans lequel elles naissent, les moyens alloués, les acteurs impliqués et les freins et leviers de réussite. Une source d'inspiration pour la Métropole de Lyon qui souhaite proposer un outil similaire.

Les cahiers de la Charte Qualité de la Ville de Lyon – 2024

Chaque année les points d'étape de la Charte Qualité sont l'occasion de formaliser le travail de suivi et de valorisation des opérations "remarquables" mené par l'Agence d'urbanisme. Ces cahiers, distribués aux participants lors de l'événement du 25 septembre 2024, permettent à la fois de mettre en avant le travail de co-construction mené en Atelier préalable de la Ville en valorisant des projets opérateurs pionniers, mais aussi de forger une culture commune par la capitalisation et la promotion des bons exemples et des solutions techniques innovantes et ambitieuses.



→ www.urbalyon.org/fr/CahiersCharteQualiteVilleLyon

« Chapitre commun » des Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne – MAI 2024

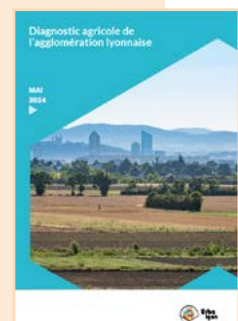
Les élus locaux ont un rôle à jouer pour engager un nouveau modèle d'aménagement du territoire qui permette de relever les nombreux défis actuels. Conscients de ces enjeux, les Présidents des douze Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne ont souhaité actualiser leur vision commune par la réécriture de leur Chapitre commun.



→ www.urbalyon.org/fr/ChapitreCommun2024

Diagnostic agricole de l'agglomération lyonnaise – MAI 2024

Ce diagnostic agricole multithématique tente de répondre à des problématiques interdépendantes. Commandité en 2023 par la Métropole de Lyon, le Sepal, la CCPO et la CCEL, l'approche se décline à plusieurs échelles : le Scot de l'agglomération lyonnaise, les EPCI et les polarités agricoles de la Métropole de Lyon. Ce diagnostic est conçu comme une boîte à outils à disposition des acteurs locaux (notamment les communes), pour mettre en place des actions et des dynamiques locales de développement agricole.



→ www.urbalyon.org/fr/DiagnosticAgricoleAgglomerationLyonnaise



→ www.urbalyon.org/fr/ForumTransitionsPatrimoines2024

Forum Transitions Patrimoines : en quoi le patrimoine est-il un allié de la transition écologique ? – NOVEMBRE 2024

Le Forum Transitions Patrimoines, une démarche de participation citoyenne de la Ville de Lyon en lien avec la Métropole de Lyon et la DRAC, pour faire évoluer les pratiques autour de valeurs communes : garder le patrimoine vivant et vivable ! Piloté par la Ville et mis en œuvre par l'Agence d'urbanisme, le « Forum Transitions / Patrimoines » associe les habitants du site Unesco de Lyon et les acteurs de la fabrique de la ville. L'objectif ? Imaginer ensemble des pistes d'action pour adapter le patrimoine aux enjeux de l'urgence climatique et de nouveaux modes de vie.

L'habitat sous tension(s)

La situation de crise que l'on observe aujourd'hui se traduit par une pénurie de logements abordables, associée à une flambée des prix sur l'ensemble des segments de marché du parc résidentiel, exacerbant ainsi le risque d'exclusion d'une large part des ménages. L'agglomération lyonnaise ne fait pas exception, alors même que le logement demeure crucial pour le développement des territoires métropolitains. Sur la période récente, plusieurs facteurs se conjuguent pour accentuer ces tensions. La fin de l'abondance des grands fonciers publics et l'impératif de sobriété foncière obligent à repenser le renouvellement urbain et à chercher les leviers pour remobiliser l'offre existante (développement de la surélévation, résorption de la vacance). Parallèlement, si la RE2020 a renforcé la qualité environnementale des projets, elle rend plus complexe l'équilibre budgétaire des opérations au regard de l'explosion des charges foncières. Les nouveaux critères de décence énergétique impactent également l'offre disponible. Résorber les logements énergivores positionne la réhabilitation au rang des enjeux majeurs mais interroge sur la capacité à la déployer massivement. À cela s'ajoutent la hausse des coûts des matériaux et des taux d'intérêt et l'impact de la location touristique, réduisant encore l'offre en logement dans des secteurs déjà en tension. La production réduite de logements à la fois neufs et sociaux, tout comme celle de l'investissement locatif, achève de dresser le bilan d'un marché immobilier grippé.

Cette envolée des prix à l'achat et la location affectent fortement le pouvoir d'achat des ménages. À ce constat, s'ajoutent les enjeux de sobriété et d'adaptation des logements au changement climatique, qui imposent de produire autrement. Face à l'urgence, il est justifié de faire le point sur les sources de tension et les leviers à activer du côté des politiques publiques de l'habitat et du logement.

Le logement et l'habitat constituent aujourd'hui une question centrale pour les politiques publiques. Face à la croissance démographique et aux tensions économiques, cinq enjeux majeurs structurent les orientations actuelles des politiques publiques de l'habitat et du logement.

Équilibrer l'offre. Il est essentiel d'assurer une répartition cohérente des logements entre les zones urbaines et périurbaines. Une meilleure organisation des espaces permet de répartir équitablement les fonctions et les richesses entre les centres urbains et les territoires voisins.

Produire suffisamment. Dans un contexte de forte demande, la construction de logements doit répondre aux besoins croissants, notamment en raison du desserrement de la population et de l'accueil de nouveaux ménages. Cela nécessite des solutions innovantes pour faire retomber la tension sur les marchés.

Concevoir différemment. La finitude des ressources impose de repenser les modèles de fabrique urbaine. L'intensification des espaces, la surélévation des bâtiments ou encore la réversibilité des structures existantes sont des alternatives nécessaires pour garantir une croissance urbaine durable et maîtrisée.

Mobiliser l'existant. Face aux tensions sur la construction neuve, il est crucial de se tourner vers le patrimoine bâti existant. La réhabilitation, le recyclage et la transformation des bâtiments vacants permettent de leur offrir une nouvelle vie, contribuant ainsi à une gestion plus raisonnée de l'espace.

Développer une offre abordable. La création d'une offre de logement accessible, dans le secteur locatif et le marché de l'acquisition, reste l'un des plus grands défis. Il s'agit de garantir l'accès au logement pour les ménages à revenus modestes, afin d'éviter l'exclusion sociale et urbaine.

Ces cinq enjeux sont au cœur des politiques publiques actuelles, déterminant l'avenir du logement dans nos territoires.



© Istock

9,4 demandes pour chaque attribution dans le parc locatif social en 2023

(Source : GIP SNE)

Loyer médian du parc locatif privé dans l'agglomération lyonnaise en 2024 :

12,70 €/m²

(Source : OLL 69)

27,0 % des ménages sont locataires du **parc privé** en 2021 (carré métropolitain).

(Source : Insee, RP 2021)

15,3 % des ménages sont locataires du **parc social** en 2021 (carré métropolitain).

(Source : Insee, RP 2021)

19 609 logements commencés par an entre 2010 et 2023

-15 % sur la période 2020-2023 (**17 282 logts/an**) comparativement à la période 2010-2019 (**20 541 logts/an**) (carré métropolitain hors 71).

(Source : Dreal Sit@del)

13,2 % des ménages en précarité énergétique liée au logement en 2021 à l'échelle du carré métropolitain

(Source : données ONPE)

43 % de l'artificialisation des sols due à l'habitat sur 2010-2020) (carré métropolitain)

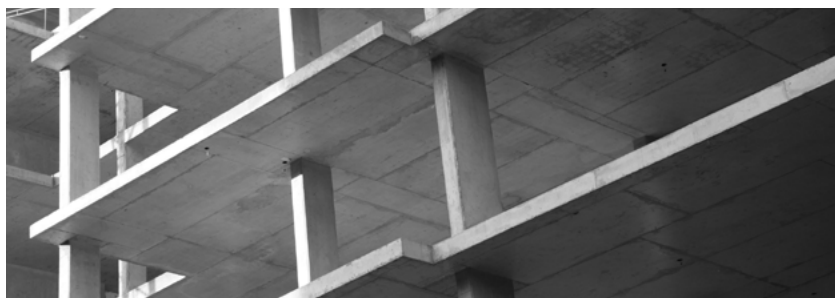
(Source : données MOS)

2070 : début de la **décroissance démographique** dans l'AAV

2060 : début de la **décroissance démographique** dans la métropole de Lyon

(Source : Insee, Projections Omphale 2022)

© Istock



En équilibre

Le processus de métropolisation engagé depuis plusieurs décennies fait de l'agglomération lyonnaise un épice du développement économique, urbain et résidentiel. Ce processus a été largement soutenu par des politiques publiques qui, depuis les années 1990, ont voulu la hisser parmi les métropoles les plus dynamiques.

L'attractivité du territoire est une réalité, comme en témoigne la forte concentration de l'emploi à l'échelle de l'agglomération lyonnaise ainsi que sa croissance démographique soutenue depuis les années 2000 (+1 % par an).

Mais cette attractivité s'est accompagnée d'une tension croissante sur le logement, avec pour effet la dilatation des espaces de vie, l'augmentation des mobilités, l'apparition d'inégalités d'accès à l'emploi et la spécialisation résidentielle des territoires. Aujourd'hui, le cœur de l'agglomération accueille une majorité de personnes seules (52 % à Lyon en 2021) et rencontre des difficultés pour y maintenir les familles et ménages plus modestes. Ces derniers se reportent sur des communes périphériques et n'hésitent pas à s'éloigner de leur travail pour trouver un logement abordable correspondant à leurs besoins.

Est-ce à dire que le desserrement urbain de l'agglomération lyonnaise est incompatible avec les enjeux contemporains du développement territorial ? Lutter contre les inégalités sociales, favoriser l'accès à l'emploi, faire face aux effets du changement climatique nécessitent de repenser les équilibres territoriaux afin que l'hypercentre ne concentre plus à lui seul les emplois et les aménités de la vie quotidienne.



« La métropole de Lyon est le cœur d'activité du carré métropolitain. C'est à cette échelle que nous devons définir les politiques de l'habitat [...] Aujourd'hui, nous devons avoir un projet des années 2020 et 2030. Ça ne peut être qu'une métropole de la coopération. Pour des raisons d'habitat, pour des raisons sociales, pour des raisons écologiques, pour des raisons aussi économiques, nous devons garder une métropole qui garde des richesses, à condition qu'elle puisse les redistribuer. [...] Nous devons avoir encore plus d'espaces de discussion entre la Métropole et les intercommunalités. »

Renaud Payre

L'intention du rééquilibrage territorial porté par les politiques publiques devra nécessairement s'accompagner d'une nouvelle répartition des emplois, en lien avec les lieux de vie. C'est notamment ce que porte le projet de Scot de l'agglomération lyonnaise, faisant le pari d'un renforcement des bassins de vie en tant que lieu de l'organisation de la vie quotidienne et d'agencement des fonctions résidentielles, économiques, universitaires, culturelles (...) du territoire.



Pour Pierre Bazaille, notaire honoraire, le renforcement de l'attractivité économique de l'agglomération dans les années 1990 a joué un rôle majeur dans la hausse des valeurs immobilières. Ainsi, la création du quartier de la Part Dieu a "bouleversé Lyon et sa métropole" et augmenté la demande en logement, générant la hausse des prix et l'étalement du territoire. Selon lui, les politiques publiques doivent imaginer un développement du territoire sur d'autres polarités que celle (historique) de la ville centre, avec une bonne desserte en transports collectifs.



« Il est important de travailler ensemble l'habitat, les mobilités et l'activité économique, dans l'objectif de répondre aux besoins des habitants dans une vision équilibrée et harmonieuse du territoire » considère **Françoise Gauquelin**, Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon et co-Présidente de l'observatoire de l'habitat. **« Je dois avouer que le sujet est de plus en plus complexe poursuit-elle. Comment tient-on les objectifs SRU sans obérer la qualité de vie, tout en permettant le maintien des activités agricoles ? Comment permettre à chaque habitant d'accomplir son parcours résidentiel qu'il soit à la recherche d'un logement abordable, ou qu'il aspire à vivre en maison individuelle ? Nous avons besoin de dialoguer avec la Métropole car la pression qu'elle-même connaît, se reporte sur nos territoires. Personne ne peut travailler seul sur le sujet ».**

Suffisamment

Le marché du logement connaît aujourd'hui une situation inédite en raison de deux phénomènes : une crise de l'offre et depuis 2022, une crise de la demande. La tension du marché induit une augmentation très importante des prix du foncier, de la construction neuve et des logements. En conséquence le parcours résidentiel est grippé, voire entravé pour de nombreux ménages qui restent « bloqués » dans leur logement, faute d'offre disponible. L'accueil de nouveaux habitants est, de fait, fortement impacté.

Par conséquent, les objectifs de production inscrits dans les documents de planification semblent inatteignables. Le Scot de l'agglomération lyonnaise prévoit la réalisation de 150 000 logements entre 2010 et 2030 pour accueillir la moitié de la croissance démographique de l'aire métropolitaine, soit 150 000 habitants supplémentaires. Le PLU-H fixe quant à lui un objectif plus ambitieux pour sa période de référence (2018/2026) soit entre 8 000 et 8 500 logements neufs par an. Dans les faits, la production était de l'ordre de 6 000 logements en moyenne par an entre 2010 et 2019 et, depuis 2020 elle diminue annuellement pour atteindre 4 000 logements produits en 2023.

Face à l'évolution des prix, les stratégies résidentielles sont plus contraintes et se reportent sur des communes de plus en plus éloignées du cœur de la métropole, une tendance qui a de fortes répercussions sur la démographie du territoire. De plus, les professionnels de l'immobilier pointent des contraintes réglementaires de plus en plus prégnantes en raison des prix de vente déjà élevés rendant les opérations de plus en plus difficiles à équilibrer.

Parmi les réponses possibles, différentes pistes peuvent être identifiées :

- des évolutions réglementaires apportées par les modifications du PLU-H ;
- l'innovation foncière, par le biais du développement de la production en BRS qui limite le coût du foncier et la spéculation à la revente ;
- le soutien financier pour débloquer certaines opérations compromises par l'augmentation des coûts ; la Métropole a ainsi mis en œuvre un plan d'urgence de 10 millions d'euros qui a permis de produire plus de 7 000 logements.



© Laurence Danière - Séal



« Cette crise s'aggrave d'année en année depuis 2019 et génère désormais un nombre important de défaillances d'entreprises. L'une des pistes évoquées pour aider à relancer la construction et répondre aux objectifs du ZAN est de desserrer certaines contraintes liées aux documents d'urbanisme comme la surélévation par exemple : dans la centralité, il ne faut plus que ce soit un tabou, il faut construire plus haut. Il faut aussi noter que le plan d'urgence de la Métropole de Lyon a été très bénéfique pour sortir ou relancer des opérations qui n'auraient pas pu se faire sans celui-ci, et je crains que ce dispositif ne puisse pas se poursuivre en 2025. »

Philippe Layec,
Président de la FPI Région lyonnaise

Différemment

Historiquement fondé sur un modèle de développement extensif lié à la promotion de la maison individuelle et à l'accès à la propriété, le développement résidentiel a provoqué une forte consommation de foncier et une extension des espaces urbains.

La prise de conscience des effets liés à l'artificialisation et au changement climatique implique un nécessaire changement de regard et de modèle. Par exemple la préservation des espaces et des ressources, la considération du sol et du sous-sol comme un bien commun à préserver et non plus seulement comme une surface support de développement.

La promotion de la sobriété dans le développement territorial est devenue progressivement une norme. Une gestion plus économe du foncier a été initiée dès les années 2000 à travers notamment la loi SRU qui insiste sur la nécessité de limiter l'étalement urbain et de construire la ville sur la ville. La loi Climat et Résilience promulguée en 2021 va plus loin en plaçant la lutte contre l'artificialisation au cœur des politiques publiques liées à l'aménagement du territoire, et en visant un objectif d'absence d'artificialisation nette à horizon 2050.

Pour répondre aux exigences de sobriété foncière attendue par la loi Climat et Résilience, un changement de paradigme est nécessaire pour la production résidentielle, qui peut s'appuyer sur différents leviers d'optimisation de l'existant :

- **la densification des espaces urbanisés** : les tissus pavillonnaires constituent des ressources foncières considérables, mais des enjeux de préservation d'espaces végétalisés, d'insertion urbaine et paysagère et de qualité résidentielle demeurent,
- **la mutualisation des espaces et des bâtiments** pour développer et massifier des modèles d'habitat partagé et mutualisé,

- **la surélévation** : cela suppose de nouveaux savoir-faire : repérer les potentiels, construire les projets avec des propriétaires existants, faire face à une plus grande complexité de travaux,

- **la réversibilité et la modularité** : il s'agit ici d'interroger le bâti existant, par exemple les équilibres entre fonctions résidentielles et fonctions économiques.

Dans l'existant

La transition écologique appelle à repenser la production de logements, tant en matière de foncier que de matériaux. Face à la rareté de l'offre disponible et aux difficultés de la production neuve, la remobilisation et la rénovation du parc existant sont cruciales.

Parmi les leviers possibles figurent la remobilisation et la transformation de friches, la densification autour des lignes fortes de transports en commun ou encore les réflexions en cours sur la surélévation. Le recyclage foncier permet de créer une nouvelle offre de logements via des opérations de démolitions reconstruction.

Remobiliser le parc durablement vacant est également une piste. Celle-ci nécessite un repérage à l'adresse et une identification des propriétaires, afin d'enclencher les procédures adéquates allant de l'incitatif au coercitif. Ce processus, bien que long et coûteux, permet la création d'une offre locative sociale et la sauvegarde du patrimoine par la remise aux normes de sécurité et de décence des logements ou des immeubles. Dans les territoires hors métropole, ce type d'opération contribue à la revitalisation de centres-bourgs, lorsqu'elle est combinée à une revitalisation commerciale. Cela contribue à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des habitants.

L'éco-rénovation des passoires thermiques et des « logements bouillottes » est un levier fondamental pour améliorer le parc ancien. Avec le réchauffement climatique et l'interdiction progressive de louer des logements énergivores, la rénovation de ce parc devient essentielle pour ne pas aggraver la crise. En Auvergne-Rhône-Alpes, 21 % du parc sont concernés, soit plus d'un million de logements.

« Tout mètre carré artificialisé doit profiter au plus grand nombre. Il ne faut pas avoir peur de la transition. La question n'est pas de construire ou de ne pas construire, mais de le faire sur l'existant, en ouvrant le débat de la hauteur, de la transformation des friches, de certaines nappes de parking. Il faut aussi accepter de construire un peu plus en proximité de lignes fortes. Dans le zéro artificialisation nette, tout mètre carré artificialisé doit profiter au plus grand nombre. Avec cela, vous avez toute une philosophie de la ville ! »

Renaud Payre



© Laurence Danière - Sépal



Saint-Didier-au-Mont d'Or - Rénovation et surélévation Feelwood, résidence La Canopée

Pour y remédier, l'étude Urba4 propose plusieurs leviers d'actions. D'abord, un repérage précis des logements énergivores permet de mieux cibler les interventions. Ensuite, la rénovation doit être intégrée aux politiques locales afin d'anticiper les besoins (PLU-H, PLH, PCAET...). Des dispositifs financiers, comme MaPrimeRénov' ou les aides de l'Anah, incitent les propriétaires à rénover,

tandis que certaines collectivités proposent des primes pour remettre sur le marché des logements vacants. L'accompagnement technique et administratif, assuré par des structures comme Ecoreno'V, facilite l'accès aux aides et aux travaux. Enfin, des mesures plus contraignantes, comme des permis de louer conditionnés à la rénovation, visent à éviter la disparition de logements du marché locatif.

Ces mesures, tant incitatives que coercitives, permettent d'accélérer la transition énergétique et de garantir une offre de logements plus durables.



Développer une offre de logements abordables

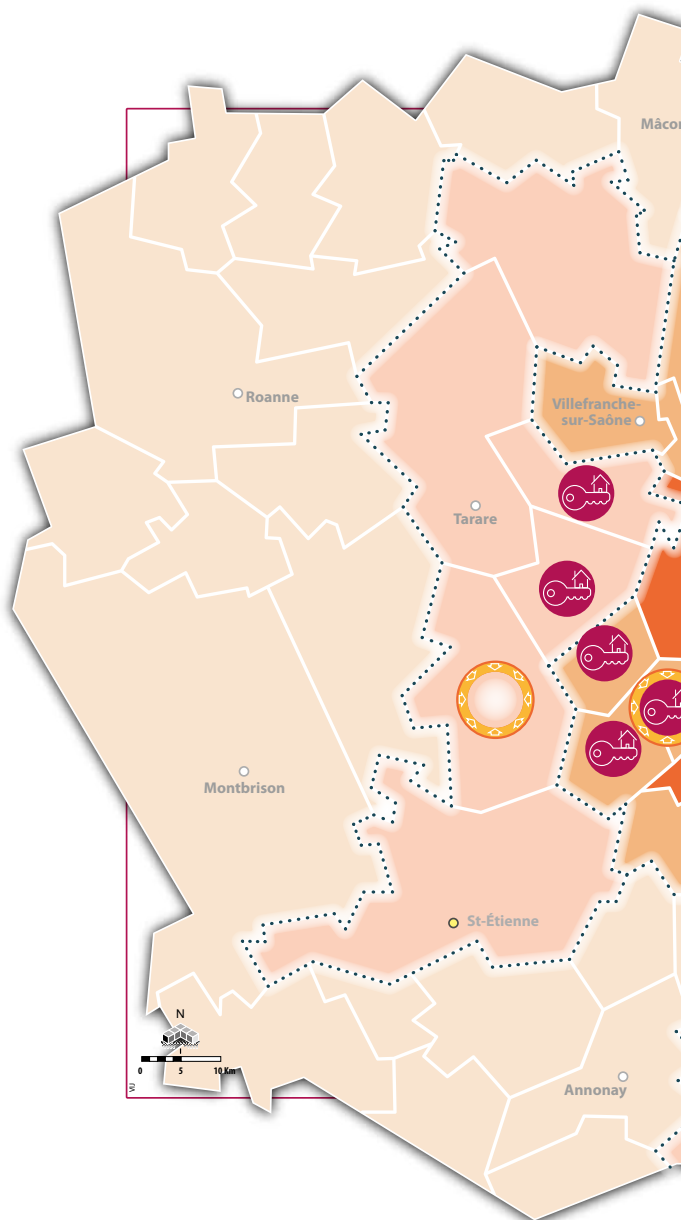
Depuis le début des années 2000, l'article 55 de la loi SRU impose la constitution d'une offre locative sociale diversifiée et adaptée aux différents niveaux de ressources des ménages. Cette production implique non seulement une répartition équilibrée de l'offre dans l'ensemble du territoire, mais également une vigilance sur sa ventilation en différents segments et niveaux de loyers (PLAI, PLUS, PLS...). Au regard des coûts croissants de construction et de mobilisation du foncier, comme des ressources contraintes des opérateurs du logement social, la production d'une offre suffisante nécessite aujourd'hui d'expérimenter de nouveaux modes de faire (tels l'Usufruit locatif social - ULS).

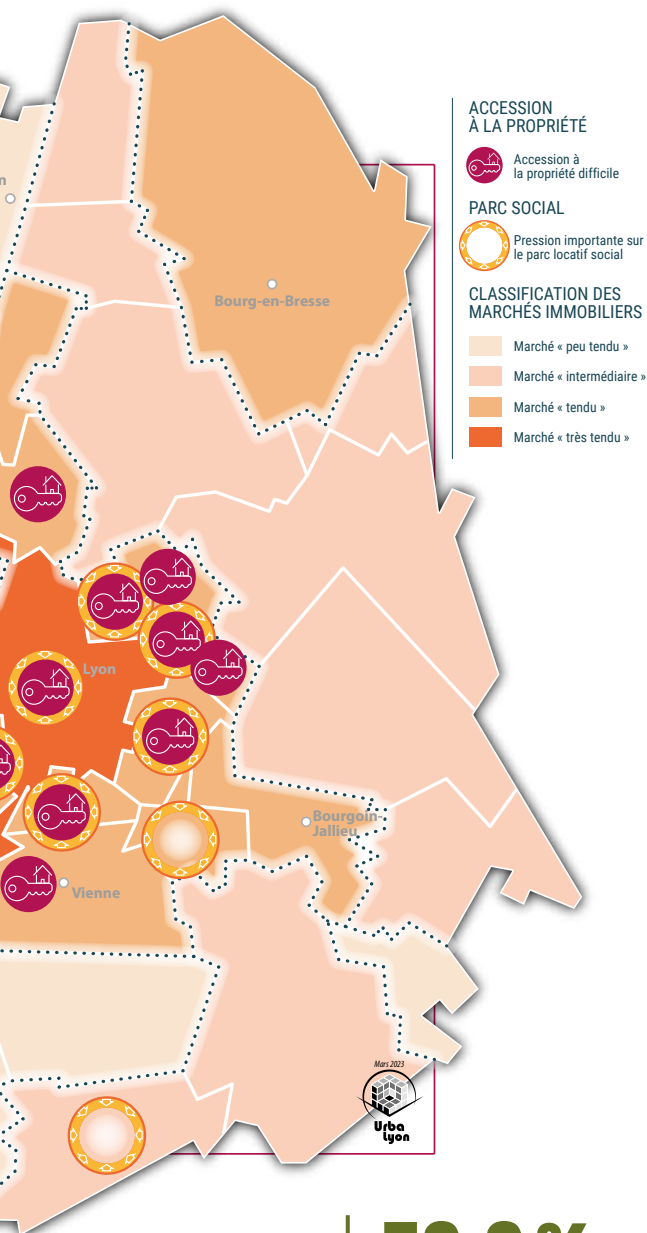
Pour autant, le locatif social ne saurait à lui seul résoudre les difficultés d'accès au logement. La production de logements abordables doit s'appuyer aussi bien sur le segment locatif privé que sur celui de l'accession, lequel peine à répondre aux besoins actuels des ménages, de plus en plus tributaires d'aides publiques telles que le Prêt à taux zéro (PTZ). Dans ce contexte, de nouveaux produits, à l'image du Bail réel solidaire (BRS), se développent pour faciliter l'accession à la propriété. Parallèlement, l'émergence de modèles locatifs intermédiaires et l'expérimentation de l'encadrement des loyers à Lyon et Villeurbanne illustrent la recherche de solutions adaptées dans un marché sous tension.

À l'aune de la politique du « Logement d'abord », il apparaît également indispensable d'élargir le spectre des dispositifs en intégrant de nouvelles formes d'habitat. Le logement accompagné, intermédiaire, l'habitat participatif, inclusif ou les nouvelles formes de cohabitation constituent autant d'alternatives qui permettent l'accès au logement des plus fragiles et favorisent l'émergence d'une métropole plus inclusive.

L'ensemble de ces stratégies requiert une intervention publique renforcée : accompagnement des ménages, portage foncier et concertation constante entre acteurs publics et privés dans la définition des programmes immobiliers. La programmation et la localisation de l'offre sont aujourd'hui possibles grâce à des outils de planification toujours plus précis, dans l'objectif d'assurer l'accès aux « bons logements » dans l'ensemble des territoires et répondre ainsi aux besoins de tous les publics.

Un accès au logement contraint dans un contexte de tension des marchés immobiliers





59,9 % des habitants du carré métropolitain vivent dans un territoire connaissant des tensions immobilières

LE LOGEMENT SOCIAL EST ESSENTIEL POUR LUTTER CONTRE LA GENTRIFICATION



« Nos villes ont représenté des lieux d'émancipation et de progrès social, lorsqu'elles savaient mêler les populations. La Ville

de Lyon est un exemple à cet égard, tant elle a su accueillir à la fois des propriétaires, des investisseurs, des patrons, des ouvriers et des canuts. Ce fut longtemps un modèle de ville industrielle, capable de produire de l'innovation sociale, à l'initiative du patronat comme du mouvement ouvrier, notamment avec le mouvement coopératif. Aujourd'hui, la prééminence d'une logique de marché génère des centres-villes gentrifiés, destinés majoritairement à la classe moyenne supérieure, mettant ainsi à mal le vivre-ensemble et fragilisant notre pacte social. Je suis attaché à une ville capable de faire place à toutes et tous. C'est un modèle qu'il nous faut préserver. Or si 70 % des Grands-lyonnais sont éligibles, nous recensons aujourd'hui neuf demandes pour une seule satisfaction dans le parc social. Nous accompagnons donc résolument les bailleurs sociaux, véritables artisans d'une mixité qui fait la force de nos villes. Mais la Métropole n'est pas omnipotente... Il faut une politique nationale du logement. »

| Renaud Payre



Et si on transformait le besoin de logement en désir d'habiter ?

La crise du logement qui frappe l'agglomération lyonnaise est le reflet d'un phénomène national, où l'offre peine à répondre à une demande croissante. Celle-ci souffre par ailleurs d'une crise de solvabilité des acquéreurs, tandis que les coûts de production, la raréfaction du foncier et les contraintes réglementaires complexifient encore la situation. Malgré cette dynamique, un défi doit être relevé : préserver la qualité de vie des habitants et offrir une ville accessible à tous, c'est-à-dire capable de répondre aux défis de la transition écologique sans exclure les ménages les plus fragiles. L'urgence de cette transition écologique doit ainsi être pensée et mise en œuvre avec une exigence sociale. Le logement, refuge de tout un chacun, ingrédient nécessaire à l'accomplissement de soi, mais aussi à l'intégration sociale et économique, reste un élément structurant du bien-être des individus. Il n'en demeure pas moins une source d'attractivité pour nos territoires, d'innovation et d'audace pour les acteurs professionnels et un moteur de développement économique pour une filière en mutation.

Les tensions observées sur l'ensemble des segments du marché de l'habitat soulignent la nécessité d'une approche globale et concertée. La construction neuve reste indispensable, mais doit s'adapter aux exigences de sobriété foncière et énergétique. La réhabilitation du parc existant doit s'intensifier et se généraliser afin de garantir le confort des habitants et réduire l'empreinte énergétique de nos territoires. La remobilisation du parc existant, la densification raisonnée et la diversification des modèles d'habitat apparaissent comme des solutions complémentaires pour répondre aux besoins. L'enjeu d'une offre abordable impose enfin, de renforcer les dispositifs d'accompagnement et d'innovation en matière de montage d'opération, qu'il s'agisse du logement social, des solutions d'accession abordables (à l'image du BRS) ou des modèles locatifs alternatifs comme les collocations solidaires ou intergénérationnelles.

Les politiques publiques ne peuvent plus se limiter à des ajustements à la marge. Une transformation structurelle s'impose, intégrant des stratégies de long terme pour un développement territorial heureux, plus équilibré, plus juste et durable. La qualité de vie doit devenir le principal facteur d'attractivité de nos territoires. Et si on transformait le besoin de logement en désir d'habiter ?

Ce changement ne pourra se faire sans une coopération renforcée entre acteurs publics et privés, à l'échelle de la métropole et au-delà, à l'échelle de l'aire urbaine avec les territoires voisins, les centralités secondaires et les centres-bourgs. La capacité à innover, à réguler et à anticiper sera déterminante pour garantir un habitat inclusif, répondant aux besoins d'une société en pleine mutation.



« Face à la finitude des ressources, à la difficulté à gérer nos communs, aux inégalités qui se creusent et aux urgences écologiques menaçant nos modèles socioéconomiques, nous devons transformer nos façons de penser la ville, le territoire, l'aménagement. C'est ce que nous avons commencé à faire. »



« Renforcer l'approche de la ville perméable et végétale est indispensable. D'une part, elle permet de faire une plus grande place à la nature et au vivant dans la ville et de mieux gérer les eaux pluviales pour mieux préserver la ressource en eau. D'autre part, il s'agit d'améliorer le bien-être et la santé des habitants avec un cadre de vie agréable et adapté au réchauffement climatique. »

« En réponse à l'impératif de sobriété foncière, il nous faut travailler sur l'existant, envisager le recyclage et la réhabilitation, accompagner le développement de stratégies visant l'optimisation foncière, l'utilisation des terrains disponibles, pour limiter l'artificialisation des sols et encourager la densification des zones urbaines »

Béatrice Vessiller

Bibliographie

- Quel habitat pour une métropole inclusive ?
→ www.urbalyon.org/fr/HabitatInclusif2023
- Analyse des dynamiques de production de logements à l'échelle de l'aire d'attraction de Lyon :
→ www.urbalyon.org/fr/observatoire-habitat/analyse-des-dynamiques-de-production-de-logements-lechelle-de-la-ire
- Les niveaux de loyers du parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres clés 2024 :
→ www.urbalyon.org/fr/OLL2024
- Déchiffrement#5 : analyse du parc social :
→ www.urbalyon.org/fr/Dechiffrement5
- La transition vers un habitat pour tous :
→ www.urbalyon.org/fr/PanneauHabitat
- La rénovation énergétique du parc de logements en copropriété :
→ www.urbalyon.org/fr/RenovCopro
- 6 400 logements privés vacants dans le territoire du Sepal en 2022 :
→ www.urbalyon.org/fr/VacanceLogements2022
- Passoires thermiques : de la nécessité d'unir nos efforts en AURA :
→ www.urbalyon.org/fr/PassoiresThermiques
- Web TV Renaud Payre :
→ www.youtube.com/watch?v=Rj_i-K7CMZ8





L'Agence d'urbanisme, main dans la main avec la SPL pour préserver l'histoire du marché gare dans le projet Confluence

© Jérôme Boucherat - SPL Lyon Confluence



24

Le patrimoine est un héritage : il est gage de transmission pour les générations futures et vecteur de qualité pour faire des grands projets des quartiers de vie vivables et désirables !
L'Agence d'urbanisme a toujours été soucieuse pour préserver la mémoire des lieux et c'est en ce sens qu'elle œuvre dans le cadre des documents de planification, avec la mise en place d'outils spécifiques comme les périmètres d'intérêt patrimonial au sein du PLU-H de la Métropole de Lyon ou pour d'autres PLU, comme pour Bourgoin-Jallieu ou Romans-sur-Isère, d'autres partenaires de l'Agence.
Dans le cadre du projet Quartier du Rhône, phase 2 de la Confluence (ZAC2), main dans la main avec la SPL Confluence, l'Agence d'urbanisme a œuvré pour mettre en scène et garantir la préservation du patrimoine industriel de l'ancien marché gare dans le cadre du projet urbain de ce quartier.

L'identité du marché gare préservée et vecteur de qualité pour la phase 2 du projet

Avant Confluence, c'est bien l'ancien marché de gros qui prenait place sur plus de 150 hectares. Le « Ventre de Lyon », implanté de 1961 à 2009 sur ce site, a marqué le quartier Perrache du « Derrière les Voûtes » pendant près de 50 ans. L'histoire de ce grand marché d'intérêt national, le « Rungis lyonnais » implanté en plein cœur de Lyon, en fait ainsi un marqueur important de l'attachement des Lyonnais à « son histoire gastronomique ».

Dès 2011, l'Agence d'urbanisme de Lyon a été associée à la révision simplifiée n°9 du PLU du Grand Lyon, visant à traduire les objectifs de la ZAC2, afin de rendre opérationnel cette seconde phase du grand projet urbain. Auprès de la SPL Confluence et de l'équipe de maîtrise d'œuvre d'urbanistes Herzon et de Meuron de l'époque, l'Agence a fait partie du tour de table et a contribué à la mise en place d'outils dans le cadre du PLU, pour garantir le maintien de certaines des anciennes halles du marché gare à l'échelle des îlots à construire. Ces objectifs ont ainsi été traduits au sein de l'orientation d'aménagement et de programmation du secteur, afin de garantir la conservation d'une partie des halles. Intégrées au sein du quartier, elles permettent

un véritable clin d'œil à son histoire et s'inscrivent dans la variation morphologique souhaitée dans la 2^e phase du projet. La SPL a ainsi pu acter les grandes lignes de projet d'un nouveau quartier lyonnais et ce, au travers d'une démarche vertueuse pour préserver l'identité du site et ainsi intégrer les anciennes halles au cœur des îlots neufs du quartier. En 2012, La SPL approuve cette révision simplifiée qui valide le lancement de la ZAC2. Ces objectifs seront d'ailleurs repris tels que et non remis en cause dans le cadre de l'approbation du nouveau PLU-H, approuvé en 2019, par la Métropole de Lyon.



Chemin des écoliers (sept. 2023)

© Laurence Danière - SPL Lyon Confluence



Ancien marché gare vu depuis le toit de l'hôtel de Région (novembre 2011)



Groupe scolaire Eugénie Brazier (juin 2023)

© Vladimir de Mollerat du Jeu - SPL Lyon Confluence

Aujourd'hui, des réhabilitations réussies pour un quartier vivant et désirable

Après quinze années de mise en œuvre de cette phase 2, plusieurs des réhabilitations de ces anciennes halles sont aujourd'hui plébiscitées par les résidents et en font un quartier de vie réussi. La plupart de ces halles accueillent des équipements publics ou privés accessibles au public : un gymnase à la place de l'ancienne halle aux fleurs, le groupe scolaire Eugène Brazier livré en 2023, l'école de design Strate, ...

Elles participent aujourd'hui de la qualité du quartier. Leurs réhabilitations ont aussi été conçues avec un objectif majeur de ré-

duire l'empreinte carbone de l'aménagement, en travaillant sur le « déjà là » et en favorisant les transformations d'usages d'anciens bâtiments porteurs de l'histoire lyonnaise. Le groupe scolaire Eugène Brazier de la ville de Lyon, conçue par l'agence Vurpas Architectes, en est un projet exemplaire, avec le réemploi des matériaux préexistants, la conception thermique du bâtiment et l'intégration de panneaux photovoltaïques en toiture. L'aménagement du chemin des écoliers en périphérie de l'équipement marque aussi sa bonne intégration et sa réussite. À nouveau, l'Agence est aussi présente sur ce sujet, grâce à l'accompagnement de la Charte des espaces publics de la Métropole de Lyon.

2023

Livraison par la SPL Confluence du groupe scolaire Eugène Brazier

2019

Approbation de la Révision générale du PLU-H

12 nov. 2012

Dossier de réalisation de la ZAC Confluence phase 2

2011-2012

Révision simplifiée n°9 du PLU pour la ZAC Confluence phase 2

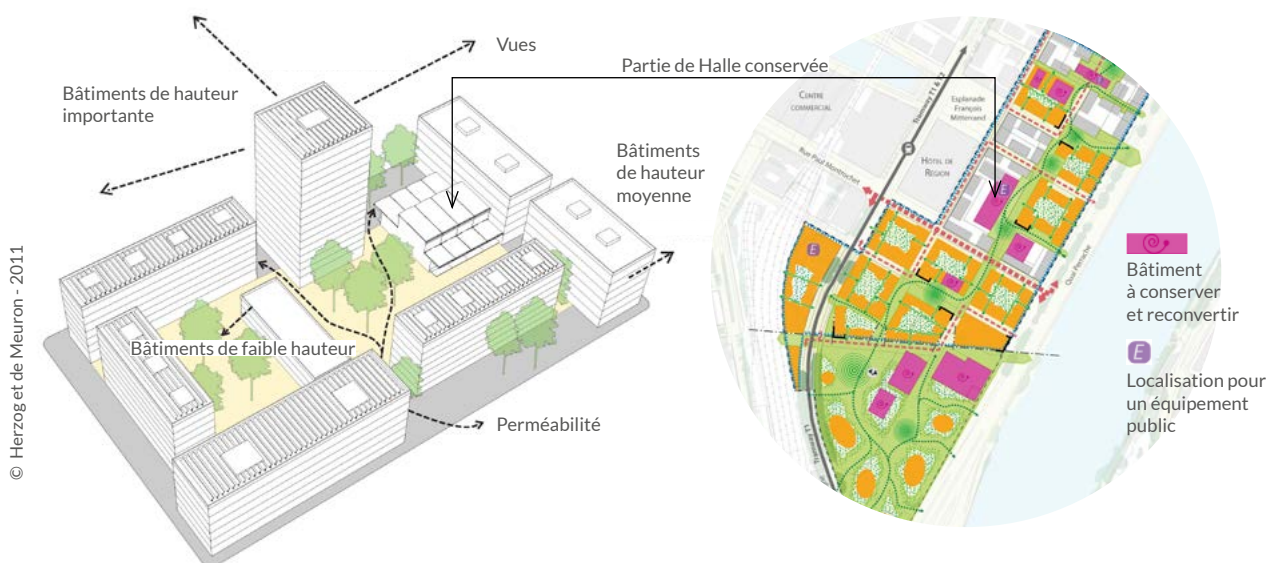


Schéma directeur des parcs métropolitains de la Métropole de Lyon,

un exemple de réconciliation entre stratégie et action

Les parcs métropolitains de Lacroix-Laval, dans les vallons de l'Ouest lyonnais et de Parilly, à l'est de l'agglomération, sont deux grands espaces de nature et de loisirs majeurs, fortement fréquentés. La Métropole de Lyon a souhaité les doter d'un schéma directeur avec un double objectif : refléter leur rôle stratégique dans la grande trame verte d'agglomération et définir leur identité respective pour orienter les actions à conduire. Aux côtés de la Métropole, l'Agence a embrassé la complexité de la mission par une démarche originale, tenant compte des enjeux parfois contradictoires et des spécificités de chacun des parcs.

Le besoin d'une nouvelle vision



En 2021, la Métropole de Lyon fait appel à l'Agence pour doter les parcs de Lacroix-Laval et de Parilly d'un cadre stratégique d'intervention. Pour rappel, elle a hérité de ces deux parcs du Département du Rhône, au moment de sa création en tant que collectivité territoriale en 2015. Des plans de gestion couvraient alors chacun des deux parcs et permettaient d'en gérer le quotidien. La crise sanitaire et les confinements qui ont suivi, ainsi que l'arrivée d'un nouvel exécutif à la Métropole ont conduit la direction du Patrimoine végétal à renouveler son regard sur les usages et l'évolution des parcs dans le temps. Par ailleurs, les équipes sur le terrain se retrouvent à faire face à des enjeux environnementaux de plus en plus complexes

qu'elles doivent articuler avec leurs autres missions : dépérissement du patrimoine arboré, préservation de la biodiversité, augmentation de la fréquentation et des activités culturelles et sportives... Le besoin d'une vision long terme sur les différentes vocations des deux sites émerge alors.

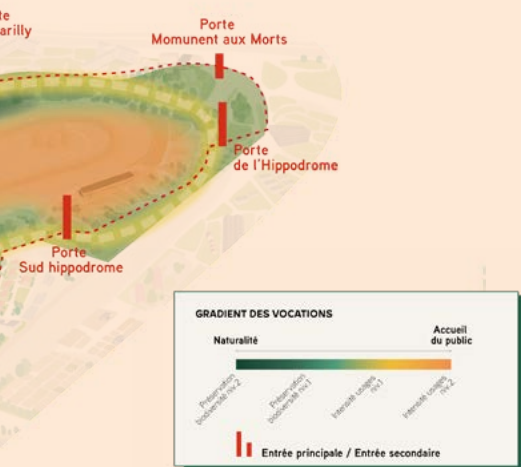


LA CARTE GRADIENT DES VOCATIONS DU PARC

Territorialisation des vocations du parc entre naturalité et accueil du public

Une réflexion et un plan d'actions connectés au terrain

À plus d'un titre, la démarche engagée par l'Agence fait preuve d'originalité : elle est à la fois transversale et collaborative. Le premier point fort a été d'associer les équipes parcs et jardins à tous les stades de la mission, de la définition des enjeux au partage de solutions. Cet ancrage a permis de rester connecté à la faisabilité opérationnelle et de resserrer le lien entre plan d'actions et vision stratégique. Le diagnostic sur l'état initial des parcs a été réalisé de façon pluridisciplinaire, par quatre bureaux d'études distincts. Il a ainsi abordé autant les questions écologiques, historiques et paysagères que les usages quotidiens ou événementiels. Sur la base de ce diagnostic, les acteurs du territoire, à savoir les agents communaux, de police municipale, les associations de protection de l'environnement ou sportives, les centres sociaux ont partagé leurs points de vue lors d'ateliers de travail. L'Agence a été garante de l'expression de chacun et de la bonne formulation d'enjeux transversaux, non sans difficulté parfois. En effet, certains peuvent a priori être antagonistes, entre enjeux d'usages/de gestion écologique ou écologiques/patrimoniaux. Des arbitrages politiques ont été nécessaires.



L'ÉVENTAIL DES POLITIQUES PUBLIQUES

Représentation du poids relatif des politiques publiques dans les actions du parc

Communiquer le plan d'actions auprès de tous

L'Agence a réalisé un poster pour communiquer sur le schéma directeur et le plan d'actions auprès des élus, des techniciens et du grand public. La démarche, les objectifs et les actions sont synthétisés pour chacun des parcs. Les choix politiques opérés sont visibles à travers un gradient de vocations des parcs, où l'on privilégie naturalité, ou au contraire, accueil du public. Un exemple de compromis : l'aménagement, au cœur du parc, de zones calmes où des usages plus respectueux de la biodiversité sont préconisés, ce qui permet de ménager le niveau de fréquentation générale du site.



Le patrimoine, allié de la transition écologique

Piloté par la Ville de Lyon et mis en œuvre par l'Agence d'urbanisme, le « Forum Transitions / Patrimoines » associe les habitants du site Unesco de Lyon et les acteurs de la fabrique de la ville. L'objectif ? Imaginer ensemble des pistes d'action pour adapter le patrimoine aux enjeux de l'urgence climatique et de nouveaux modes de vie.

L'enjeu du Forum consistait à comprendre en quoi le patrimoine est un allié de la transition écologique et à déterminer comment faire évoluer le site Unesco lyonnais à l'aune du dérèglement climatique et des évolutions de modes de vie. Dans un territoire marqué par plus de 2 000 ans d'histoire, la question d'une adaptation équilibrée, associant la population et un public d'experts apparaît en effet comme fondamentale.

À la lumière des échanges, il est établi que le patrimoine est véritablement un allié de la transition écologique. Plus encore, l'un et l'autre œuvrent en symbiose, sur un mode mutualiste : davantage que de simples associés liés par un accord tacite, patrimoine et transition fonctionnent selon le régime d'une association durable et réciproquement profitable.

LE PATRIMOINE, UNE CHANCE ET UNE RESPONSABILITÉ

À l'heure de la sobriété foncière et énergétique, le patrimoine représente un vivier précieux. Avec ses 750 hectares, le site Unesco de Lyon constitue le cœur du centre historique de la ville. Caractérisé par une forte densité bâtie et de population, il concentre une variété de patrimoines naturels, bâtis, immatériels et d'espaces publics qui en ont fait un paysage urbain historique remarquable. Cette valeur patrimoniale est une chance, autant qu'une responsabilité.

Fruit d'une réflexion logique et contextualisée, les quartiers anciens présentent, dans leur conception, des qualités bioclimatiques aujourd'hui reconnues et appréciées (faible ensoleillement des voies étroites, présence des cours d'eau agissant comme

une ventilation naturelle...). La durabilité des bâtiments anciens liée aux matériaux et techniques de construction témoigne également de savoir-faire artisanaux traditionnels qu'il importe de sauvegarder et réinterpréter.

L'HABITANT, UNE CLÉ DE VOÛTE

Si patrimoines et transitions sont l'affaire de tous, le rôle des habitants reste fondamental : ils vivent et subissent l'évolution du territoire, y contribuent également pour le garder vivant et vivable. Ainsi, cultiver leur rapport au patrimoine facilite

son adaptation, en faveur du développement urbain et de la qualité de vie des quartiers anciens. Dans une société et un monde en perpétuelle évolution, générer un sentiment d'appartenance aux identités locales et aux spécificités territoriales est déterminant pour engager

les habitants dans l'appropriation du site, l'entretien des bâtiments et des logements. Cela représente une condition essentielle pour une transition harmonieuse.

PENSER GLOBAL À LONG TERME

L'exercice prospectif auquel chacun s'est prêté lors du Forum, croisé à une vision plus court-termiste pour imaginer des pistes d'actions, a démontré la nécessité d'une vision glo-

« les cours d'escaliers aident à la ventilation. Il ne faut pas chercher à vivre en hiver comme en été. »

Habitante



« Maintenant que nous savons que le patrimoine est notre meilleur socle pour engager la transition, à nous d'être à la hauteur de son potentiel ! »

Raphael Michaud

bale et d'une approche plus généraliste. En effet, adopter une posture holarchique - c'est à dire l'organisation des choses de manière dépendante et interdépendante, sans vision hiérarchique- bénéficie à l'équilibre général et la durabilité. Penser patrimoines et transitions s'appréhende ainsi à l'échelle du logement, du bâtiment, du quartier et, plus largement, du site et de la ville. Usages, aménités, modes de vie sont interrogés avec les différents acteurs (habitants, habitants¹, touristes, commerçants, décideurs...) et aux différentes temporalités, de la ville héritée à la ville en devenir, soumise aux évolutions climatiques et sociétales.

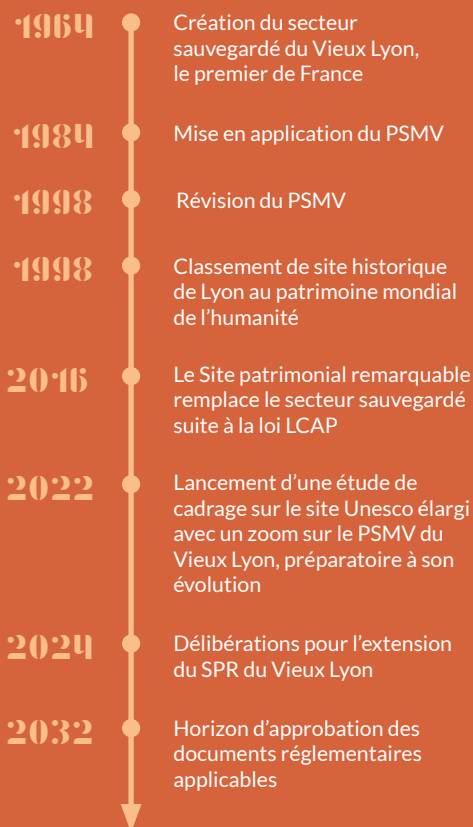
L'un des enseignements du Forum est la nécessaire mise en perspective. Elle s'impose en raison du besoin pressant d'étendre le périmètre du Site patrimonial remarquable (SPR) du Vieux Lyon et à celui d'une évolution réglementaire de l'outil de planification, pour concilier les enjeux de patrimoine et de transitions. Face à l'urgence climatique et au défi d'adapter la ville, le patrimoine se présente comme un partenaire majeur, dans une échelle de temps long toutefois, en tant que bien hérité et à transmettre. C'est la raison pour laquelle les choix et les responsabilités doivent être correctement mesurés. Son adaptation est également liée à des procédures administratives incompressibles en

matière réglementaire. Elles sont pour autant compatibles avec de nombreuses autres actions à court et moyen termes ; une centaine de pistes de réflexion ont ainsi émergé lors du deuxième atelier du forum.

Enfin, la force du territoire lyonnais repose sur la richesse et multiplicité des outils déjà en place (réglementaires, techniques, financiers...) et la qualité de l'ingénierie locale incarnée par une pluralité d'acteurs (structures nationales, locales, associatives...). Lyon bénéficie ainsi d'un véritable terrain fertile, propice à l'adaptation d'un patrimoine vivant et vivable.

¹ Personne ayant des habitudes dans un territoire sans forcément y loger.

LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DU VIEUX LYON EN QUELQUES DATES



« La transition écologique va amener la sauvegarde de savoir-faire et peut-être le retour de certains métiers. Ça va nous obliger à un retour en arrière pour nous pousser en avant ? »

Représentante d'un collectif

En savoir plus

— Synthèse du Forum « transitions et patrimoine » :

→ <https://www.urbalyon.org/fr/ForumTransitionsPatrimoines2024>

— Synthèse de la séance Repères européens :

→ <https://www.urbalyon.org/fr/ReperesEuropeensPatrimoineTransitionEcologique>



OBSERVATOIRE

DES SOLIDARITÉS

Le vieillissement, un défi pour l'action publique locale

La Métropole de Lyon va connaître une forte croissance de sa population âgée et très âgée dans les 20 ans à venir. Une évolution qui la pousse aujourd'hui à anticiper l'impact de ce vieillissement sur les différentes politiques publiques, et en premier lieu sur les politiques de solidarité, au regard des répercussions financières très lourdes que cela représente.

C'est pourquoi elle s'est tournée vers l'Agence d'urbanisme pour objectiver, analyser ces évolutions et s'interroger ensemble sur les conséquences pour l'accompagnement à l'autonomie. C'est aussi mieux se préparer à accueillir ces nouvelles générations de seniors.



Craponne - Cœur de ville 2020

LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT

À l'échelle nationale la population de **plus de 75 ans va doubler d'ici 2070** quel que soit le scénario.



TAUX DE FÉCONDITÉ EN FRANCE :

< 1,8¹ enfant par femme



30 000

bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie² (Apa), un budget de

50 millions d'euros



Près de **2/3** des **personnes âgées de plus de 80 ans** sont des femmes (Métropole de Lyon)



8 379 places en Ehpad dans la métropole de Lyon (2023)

1. Seuil de renouvellement des générations 2,1

2. L'allocation personnalisée d'autonomie est une aide financière attribuée aux personnes de plus de 60 ans en fonction de leur degré d'autonomie, sans condition de ressources. Elle permet de financer des prestations permettant de rester à domicile ou une partie des frais d'hébergement temporaire en établissement lorsque celui-ci se situe dans la métropole de Lyon

La métropole de Lyon : quelle trajectoire démographique ?

En 2018, on comptait 1,4 million d'habitants dans la métropole de Lyon. D'ici à 2050, la population de l'agglomération lyonnaise va continuer de progresser pour s'établir 1,55 million selon les projections Omphale (scénario central), outil de projection démographique de l'Insee utilisé par l'Agence d'urbanisme.

La structure au sein de la population va changer. **Aujourd'hui, une personne âgée de plus de 60 ans sur quatre est dans la classe d'âge dite « dépendante ».**

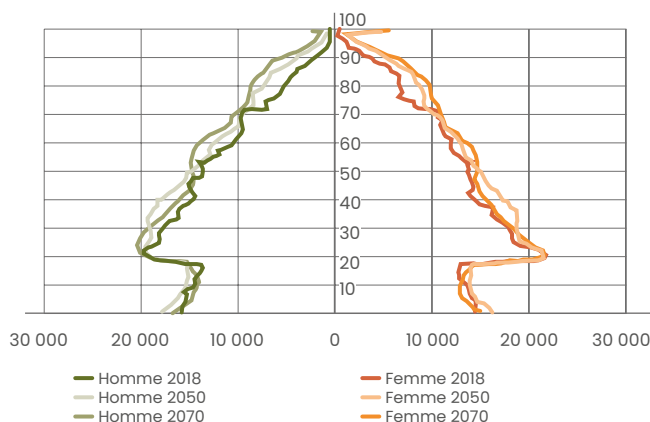
C'est véritablement à partir de 2030 que la population des 70 ans et plus va structurellement peser sur la structure démographique de la métropole de Lyon. Ainsi, la forte augmentation de la tranche d'âge des 70 à 80 ans d'ici 2030 va mécaniquement se traduire par un élargissement du haut de la pyramide des âges en 2050.

La population des plus de 70 ans va fortement augmenter (+33 % entre 2018 et 2050). De même, la part des personnes âgées de plus de 80 ans, va passer de 4,8 % en 2018 à 6,6 % en 2050. **À l'horizon 2070, les personnes âgées de plus de 80 ans devraient représenter près d'un tiers de la tranche d'âge 60 ans et plus.**

À noter que la métropole de Lyon reste encore relativement peu impactée par le vieillissement comparativement à d'autres départements de la région Auvergne Rhône-Alpes comme l'Isère ou le

Nouveau Rhône. En 2050, les plus de 60 ans représenteront un quart de la population de la métropole, contre près d'un tiers dans les départements de la Gironde, Bouches-du-Rhône, Nord, Isère, Nouveau Rhône. Pour 10 000 personnes âgées de plus de 70 ans en 2018, il y en aura 3 000 de plus à l'horizon 2050 pour la métropole de Lyon, c'est beaucoup, mais très loin des 8 000 seniors de plus de la Gironde.

Pyramide des âges en nombre pour 10 000 habitants (2018-2070)



Des rythmes d'évolution différenciés entre les Conférences territoriales des maires (CTM)

L'analyse par Conférences territoriales des maires (CTM) témoigne d'une forte hétérogénéité des situations. Les écarts entre CTM vont s'accroître et viendront modifier la hiérarchie actuelle. Ainsi, les deux CTM centrales enregistraient en 2018 les taux les plus forts de personnes de plus de 80 ans parmi les aînés. Il n'en sera plus de même dès 2030, et encore plus en 2050, les CTM Ouest Nord, Lônes et Coteaux du Rhône, Val d'Yzeron et Val de Saône vont dépasser les CTM de Lyon ou de Villeurbanne. Les communes de l'Ouest auront alors une proportion de personnes potentiellement dépendantes proche de 34 % quand celles de l'Est resteront autour de 25 %.

Les défis de la collectivité ne porteront pas que sur les aides financières directes aux personnes ou aux structures, l'enjeu est plus vaste et mobilise tous les domaines d'intervention.

Pour aller plus loin

→ [Projections démographiques pour les personnes âgées dans la métropole de Lyon 2030-2050 | Urbalyon](#)

À lire aussi

→ [Les territoires favorables au vieillissement | Urbalyon](#)
→ [Le vieillissement dans les quartiers populaires, des réalités plurielles | Urbalyon](#)

Les principaux défis pour le territoire

Le vieillissement est un phénomène inédit, tant par son ampleur que par ses répercussions sur la collectivité, quasiment sur l'ensemble de ses domaines d'intervention. Si les systèmes d'aide et d'accompagnement de la dépendance sont les premiers à être impactés, les autres politiques publiques vont également être affectées. Et cette réalité démographique doit nous inviter à revoir notre manière d'imaginer et de fabriquer la ville.

REPENSER L'HÉBERGEMENT

Très peu de seniors sont hébergés dans une structure publique, beaucoup vivent à domicile et souhaitent y rester. La structure collective d'hébergement risque à l'avenir de concentrer les plus grandes dépendances, sans permettre aux personnes faiblement dépendantes de pouvoir y accéder.

REPENSER LA MOBILITÉ

Les distances de déplacement diminuent avec l'âge et se limitent peu à peu à un périmètre de proximité autour du logement, notamment pour accéder aux commerces de proximité. Certains chercheurs constatent que cette perte de mobilité s'accompagne généralement d'un isolement social grandissant.

REPENSER L'ACCÈS AUX SERVICES ET COMMERCES

Les besoins primaires des personnes âgées se portent sur les commerces et les services. Ces besoins sont très différents d'un groupe d'âge à l'autre. Les personnes âgées ne pratiquent que de courtes distances et n'achètent que de petites quantités à chaque fois. Le manque d'épicerie, de boutique ou de restaurant est un obstacle, comme l'impossibilité du service de livraison (soit du fait de l'absence de services, soit du fait de la fracture numérique).

REPENSER L'ACCÈS AUX SOINS

Les territoires confrontés aux déserts médicaux vont devoir repenser et réorganiser l'offre de soins vis-à-vis des seniors en s'articulant avec l'ARS et avec les acteurs de la santé libérale locale.

REPENSER L'AMÉNAGEMENT URBAIN DU QUOTIDIEN ET L'ACCÈS AUX LOISIRS ET AUX ESPACES DE DÉTENTE

Les personnes âgées sont utilisatrices de l'espace public. Elles ont des besoins différents des autres classes d'âge en termes de confort d'usage (assise régulière, toilette, système de rafraîchissement...). Y prêter attention est une condition essentielle pour éviter le risque d'isolement. Elles ont besoin de loisirs mais elles s'impliquent également beaucoup dans la vie collective de la cité. Elles sont ainsi plus impliquées dans la vie citoyenne, dans le bénévolat, ou dans l'aide à la famille.

ZOOM SUR

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'ÉCONOMIE, ENTREPRENEURIAT

Les chiffres clés de la création d'entreprise dans la métropole de Lyon en 2023

30 539 entreprises ont été créées en 2023 dans la métropole lyonnaise, soit un quart des créations en région Auvergne Rhône-Alpes. Des créations qui s'inscrivent en baisse par rapport à 2022, toutefois plus faible que dans les autres grandes métropoles françaises (-4 % contre -6,2 %).

30 539

CRÉATIONS EN 2023

Soit **25 %** des créations d'Auvergne Rhône-Alpes
52 % taux de pérennité à 3 ans
43 % des créations dans les services aux entreprises
3/4 des créations sous forme d'entreprise individuelle

Profil

41 %

sont des femmes

49 %

ont moins de 30 ans

Évolution

-4 %

(ENTRE 2022 ET 2023)

Contre **-6,2 %** dans les grandes métropoles
+563 créations dans les activités de soutien aux entreprises
-1 367 créations dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques
-559 créations dans le BTP
+561 créations dans le commerce de détail

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DE L'HABITAT

Un parc locatif social sous tension

En 2023, **145 586 logements sociaux** sont ouverts à la location à l'échelle du Scot de l'agglomération lyonnaise.

La métropole de Lyon concentre 98 % de ces logements. Dans un contexte national de crise du logement, ce parc connaît une forte augmentation des demandes.

La pression sur le territoire de l'agglomération lyonnaise est en hausse ces dernières années. Elle résulte d'un effet ciseau entre, d'une part, une augmentation du volume des demandes (+21 % entre 2017 et 2022, soit 14 000 demandes supplémentaires), et d'autre part,

une baisse des demandes satisfaites (-25 % entre 2017 et 2022, soit près de 3 000 attributions en moins).

La fluidification des parcours dans le parc locatif social reste l'enjeu principal. Plusieurs indicateurs témoignent de cette problématique de parcours résidentiels grippés : des taux de vacance et de mobilité faibles (respectivement 2,1 % et 6,6 %, échelles Sepal et métropole),

Les personnes seules constituent un profil moins bien satisfait, et en hausse au sein des demandes actives et des occupants. En effet, à l'échelle du Sepal, les personnes seules

représentent 45,2 % des demandes, contre seulement 35,6 % des attributions en 2022.

À l'inverse, le parc de logements locatifs sociaux du Sepal est composé en majorité de grands logements, avec 69 % de T3 et plus. Et une part assez importante de sous-occupation : 22,0 % des logements sont en sous-occupation à l'échelle de la métropole.

9,1 demandes pour
1 attribution



OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES ESPACES AGRICOLES NATURELS ET DE L'ALIMENTATION (OPEANA)

Territorialiser les filières viande

Dans la continuité des travaux menés depuis 2022 sur les filières, l'Opeana a conduit en 2024 une étude sur la **territorialisation des filières viande**. Dans un contexte de crise chronique du monde agricole, il est plus que jamais nécessaire de construire des **débouchés locaux** pour les productions agricoles.

La croissance démographique permet une **stabilité globale de la consommation de viande en France**, malgré **une baisse de la consommation individuelle d'un tiers depuis les années 1980**. De nouvelles habitudes alimentaires ont émergé : les viandes

blanches, notamment la volaille, sont préférées aux viandes rouges. Les volailles consommées en France sont désormais pour moitié importées, alors que 7 sur 10 étaient d'origine française en 2000.

L'étude brosse un panorama régional des filières bovines, porcines et volailles, appuyé sur les données disponibles et une enquête auprès des acteurs de la transformation. Apparaît le portrait de filières sous tension, alors que **les outils de transformation sont bien installés dans la première prairie de France**.

Les filières viande doivent faire face à de **nombreux risques**, dont certains peuvent être d'origine internationale, comme les épizooties (peste porcine, grippe aviaire) et ne peuvent être maîtrisés que très relativement à l'échelle locale.

L'évolution des sociétés, la végétalisation des régimes alimentaires et l'inflation sont autant de défis que les filières doivent relever. Leur **fragilité économique** reste un frein majeur, retardant **les investissements nécessaires à la modernisation des outils de production**.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DES MOBILITÉS

Renforcer l'attractivité des transports collectifs routiers : les leviers pour une mobilité plus durable

En 2024, l'observatoire partenarial des mobilités a exploré l'attractivité des transports collectifs routiers. Souvent peu connus, parfois mésestimés, ces modes sont pourtant un maillon essentiel d'un système de mobilité plus durable. L'observatoire a combiné une analyse spatiale de l'accessibilité en transports collectifs routiers pour identifier des secteurs propices au renforcement de la desserte et l'étude des représentations et pratiques. En les croisant, l'étude identifie **six leviers d'action concrets**.

1. **Améliorer le confort bus** pour atténuer les effets de foule et renforcer le confort d'attente.

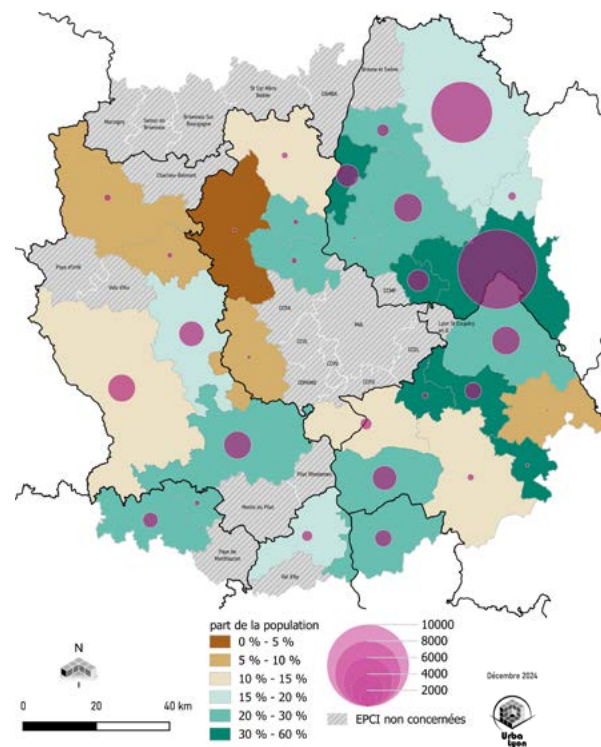
2. **Rendre l'information plus visible, plus simple à comprendre** et la mettre à disposition sur plusieurs canaux.

3. **Développer des aménagements dédiés** pour accroître la fiabilité et la rapidité.

4. **Repenser les offres de cars pour répondre à des besoins plus variés**.

5. **Transformer l'image** de ces modes via une communication positive et des incitations à les expérimenter.

6. **Valoriser le rôle social des chauffeurs** (accueil des usagers et notamment des plus vulnérables). Ces recommandations ouvrent la voie au développement des offres et à la revalorisation de ces modes dans les politiques publiques de mobilité.



Part et volume de la population contrainte à l'échelle des EPCI comprise dans les secteurs propices à une desserte par car

PANORAMA

Florilège des dernières publications des observatoires



→ www.urbalyon.org/fr/Eau2025

Agriculture, irrigation et eau — AVRIL 2025

La disponibilité à venir de la ressource en eau pose de nombreuses questions aux partenaires de l'Opeana. En 2024, l'observatoire s'est donc saisi du sujet par la thématique de l'irrigation agricole. Dans cette étude, il est proposé de comprendre les enjeux territoriaux relatifs à la gestion de l'eau pour l'irrigation. De nombreux acteurs et documents sont mobilisés, à des échelles géographiques et administratives diverses. Après avoir dressé une carte mentale de la gouvernance de l'irrigation, l'étude propose un tour d'horizon de l'irrigation et de la ressource en eau, dans le versant rhodanien de l'aire métropolitaine lyonnaise. Il est ainsi possible de dresser une vision territoriale, par sous-bassin versant, des problématiques propres à chaque territoire ainsi étudié.

Observatoire métropolitain de l'économie à impact positif — DÉCEMBRE 2024

Dans le cadre de sa stratégie économique à impact positif, la Métropole de Lyon met en place un observatoire pour objectiver et suivre la contribution des activités économiques aux problématiques sociales, environnementales et économiques du territoire. L'Opale accompagne la Métropole dans le choix, le traitement et l'analyse de certains indicateurs et a conçu et réalisé l'outil de consultation (ArcGis StoryMaps). [Accéder à la plateforme: https://arcgis.com/arcgis/storymaps](https://arcgis.com/arcgis/storymaps)



→ www.urbalyon.org/fr/ObservatoireMetropolitainEconomieImpact



→ www.urbalyon.org/fr/VieillesseQuartiersPopulaires

Le vieillissement dans les quartiers populaires, des réalités plurielles — FÉVRIER 2025

Cette étude analyse les réalités vécues et les défis du vieillissement dans les Quartiers Politiques de la ville (QPV) de la métropole de Lyon. L'étude souligne l'intérêt économique, social et culturel d'adapter les politiques publiques aux besoins spécifiques des personnes âgées en QPV et préconise des synergies partenariales et territoriales à partir des leviers existants.

Évolution de la population à l'échelle du carré métropolitain — DÉCEMBRE 2024

Les nouveaux chiffres de population de l'Insee diffusés au 1er janvier 2024 concernent le millésime 2022. Cette note express commente les évolutions et donne les chiffres de population et leurs évolutions à retenir, ceci, pour l'ensemble des périmètres compris dans le carré géographique métropolitain.



→ www.urbalyon.org/fr/DemoEvolCarreMetropolitain

Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises (REEL) n°65 : une activité ralentie — MARS 2025

Chaque trimestre, la publication « Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises » propose le décryptage des tendances conjoncturelles du territoire. Le focus proposé dans ce numéro par ONLYLYON Invest vient rappeler que la région lyonnaise reste attractive pour les projets d'implantation, avec des impacts positifs pour le territoire.



→ www.urbalyon.org/fr/Reel65



→ [Accéder à la StoryMap :](http://Accéder%20à%20la%20StoryMap%3A%20www.urlr.me/ztcXuE)
www.urlr.me/ztcXuE
 → <https://www.urbalylon.org/fr/StoryMapTFV>

Les territoires favorables au vieillissement — 2024

Depuis sa création, la Métropole de Lyon est engagée dans une démarche partenariale pour favoriser le développement de l'offre d'habitat des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. C'est dans ce contexte qu'elle a souhaité se doter d'un outil web cartographique permettant d'identifier les territoires favorables à l'implantation d'une offre de logements adaptée au vieillissement. Elle a confié la réalisation et le développement de cet outil à l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Les transports collectifs routiers dans la région lyonnaise — SEPTEMBRE 2024

Cette publication présente les résultats du travail réalisé par les étudiants de l'IUL et les membres du comité technique de l'observatoire. Elle porte sur l'attractivité des transports collectifs routiers dans l'aire métropolitaine lyonnaise. Fondée sur une enquête qualitative menée auprès des usagers de quatre lignes de bus, elle explore leurs perceptions et expériences de ce mode transport. Elle met en lumière les atouts à valoriser ainsi que les obstacles à surmonter pour les utilisateurs, et se conclut par des recommandations visant à renforcer l'attractivité de ces modes.



→ www.urbalylon.org/fr/TransportsCollectifsRoutiers

Inventaires des ZAE : bilan et perspectives — AVRIL 2024

L'Agence d'urbanisme, la DDT et le département du Rhône accompagnent depuis longtemps les territoires pour partager la connaissance, le suivi et le développement du foncier économique. Depuis la loi Climat et Résilience qui a notamment induit l'objectif ZAN et l'obligation de réaliser des inventaires des Zones d'activités économiques, chaque structure a renforcé son appui

aux territoires pour accompagner les changements de pratiques et d'optimisation foncière et immobilière des activités économiques.

Choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon : approfondissements de l'étude sur certains profils d'étudiants — DÉCEMBRE 2024

En 2023, les partenaires de l'OTLE ont engagé une étude qualitative destinée à mieux comprendre les éléments qui structurent les choix résidentiels des étudiants. L'OTLE propose dans ce livret additionnel des approfondissements sur différents profils ciblés par le comité technique de l'OTLE : étudiants selon leur lieu de résidence, étudiants logés dans une résidence gérée par un bailleur social. L'objectif est d'identifier les spécificités de ces profils dans leurs choix résidentiels.



→ www.urbalylon.org/fr/OTLE2023

Insertion et précarité des jeunes : comparaison entre Lyon et d'autres métropoles — MAI 2024

Un des axes du programme métropolitain d'insertion pour l'emploi 2022-2026 est de favoriser l'insertion des jeunes en précarité. Parmi les actions mises en place, la Métropole de Lyon a lancé en 2021 le revenu de solidarité jeunes pour les moins de 25 ans. Cette publication présente des indicateurs sur les jeunes et compare la métropole de Lyon avec d'autres grandes métropoles françaises. La tranche d'âge privilégiée est celle des 16-24 ans. Elle peut toutefois varier selon les sources disponibles.



→ www.urbalylon.org/fr/ComparaisonPrecariteJeunes



→ www.urbalylon.org/fr/InventaireZAE

Réinventer la route

Tel était le thème de la première édition des Tables de coopération organisées et animées par l'Agence d'urbanisme le 9 avril 2024 en partenariat avec la Métropole de Lyon, Sytral Mobilités, le SMT AML, le Conseil départemental du Rhône et la Direction départementale des territoires du Rhône.

Plus de 80 personnes (Vice-présidents Mobilité, DGS, Responsables mobilité, et autres partenaires) se sont rencontrées au Château de la Pérolrière (Villa Mangini – Campus Enedis) à Saint-Pierre-la-Palud (Communauté de communes du Pays de l'Arbresle) pour cette première édition.

Les participants ont pu échanger sur plusieurs sujets à portée opérationnelle forte autour de la mobilité en milieu péri-urbain et identifier un sujet concret à développer ensemble : créer, hors métropole, un réseau de voies peu fréquentées dédiées aux modes actifs et à destination première des élèves (du primaire au lycée) et les relier *in fine* au réseau cyclable de la Métropole.

L'intention d'UrbaLyon : se projeter ensemble, créer du lien et définir un « terrain d'(en)jeux communs » !



Au « menu » de ces Tables

UN THÈME : réinventer la route

→ Trois mises de fond
pour s'approprier le sujet et ses enjeux

→ Six ateliers de travail
pour se projeter dans l'opérationnel

→ Une expérimentation
« grandeur nature »
des véhicules intermédiaires

UNE TABLE DE COOPÉRATION Comment ça marche ?

- Travailler sur des sujets à fort enjeu méritant une réflexion interterritoriale tout en laissant entrevoir des collaborations potentielles pertinentes et utiles aux territoires.
- Choisir un sujet qui fasse consensus, permettant de se projeter rapidement sur des projets de collaboration très concrets et dans une recherche de frugalité.
- Permettre aux élus et aux techniciens de faire un pas de côté, dans un climat de confiance et de respect mutuel, en ouvrant le champ des coopérations.

Trois mises de fond pour s'approprier le sujet et ses enjeux

– Les usages de la route dans le territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle présentation de Virginie Chaverot, Vice-présidente mobilités à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

– « Faut-il en finir avec la vitesse ? » présentation de Tom Dubois, porte-parole du Forum Vies mobiles

– Les réseaux routiers existants dans l'aire métropolitaine lyonnaise : histoire, usages et perspectives par l'équipe UrbaLyon

Travailler ensemble, se projeter sur des sites opérationnels

Les élus et techniciens se sont répartis autour de 6 tables pour échanger et travailler de manière croisée sur des secteurs et des sujets précis. Lors de ces ateliers, une thématique présentée par l'association Vélo & Territoires, a particulièrement attiré l'attention : comment mobiliser les chemins vicinaux et les sanctuariser pour les dédiés aux modes actifs (vélo, marche...) et créer un « réseau » inter-EPCI ?

© UrbaLyon



© UrbaLyon





« Un programme bien pensé mêlant interventions théoriques, pratiques, table de travail avec restitution et expérimentation de nouveaux véhicules pour une matinée dynamique ! »

Des témoignages de participants très positifs, une volonté métropolitaine de « faire ensemble » sur des projets utiles pour les citoyens, sur le terrain.



Les intervenants

JC. KOHLHAAS, Vice-président Mobilités à la Métropole de Lyon

Elise Cabrol, Directrice territoriale Lyon Métropole d'Enedis

Virginie Chaverot, Vice-présidente Mobilités à la CCPA

Tom Dubois, porte-parole du Forum Vies mobiles (Institut de recherche et d'échanges de la SNCF)

Camille TOME, association Vélo & Territoires

Benoit Tholence, association des Acteurs des véhicules légers intermédiaires

Expérimenter les véhicules intermédiaires

La fin de matinée s'est terminée sur une présentation des véhicules intermédiaires issus du projet Extrême Défi poussé par l'Ademe et France 2030, via l'association des Acteurs des véhicules légers intermédiaires. Une démonstration dans l'enceinte du Château de la Pérolrière a permis aux élus et techniciens curieux de s'essayer à la conduite de ces nouveaux véhicules !

© UrbaLyon



Neuf mois après : des perspectives concrètes, dans une visée opérationnelle et frugale !

Plusieurs idées ont émergé, celle ayant recueilli le plus de suffrages étant la possibilité pour les élus de favoriser les déplacements des jeunes à vélo pour se rendre à l'école.

Ainsi, dans le prolongement de cet événement, 6 EPCI de l'Est lyonnais ont finalement choisi de travailler ensemble pour déposer le 18 juillet 2024 un dossier auprès de l'Ademe (appel à projet AVELO3 – 2^e relevé) sur la thématique « Usage des chemins vicinaux (ou affiliés) pour les déplacements des scolaires en modes actifs ».

Ce travail prévoit la requalification des chemins actuellement ouverts à la circulation automobile mais peu fréquentés des zones péri-urbaines et rurales en voies vertes. L'objectif est de favoriser les déplacements des scolaires vers les écoles primaires, les collèges ainsi que les lycées et divers équipements d'une part, et les déplacements inter-EPCI d'autre part.

Enfin, un travail d'interconnexion aux infrastructures existantes et projetées du réseau cyclable-cible de la Métropole de Lyon est prévu dans le courant de l'année 2025.



Un chiffre intéressant

La réaffectation des routes communales/chemins vicinaux pour les modes actifs ne coûte que

1 500 €/km en moyenne



Prochain RDV

La Table de coopération sur l'agriculture & l'alimentation

Le 5 septembre 2025
au Lycée agricole de Cibeins.

Gérer et (bien) vivre la « Ville finie »

REGARDS

CROISÉS



Philippe Bihouix,
ingénieur centralien
spécialiste des ressources
non renouvelables,
Directeur général d'Arep



Éric Corijn,
philosophe et sociologue,
professeur d'études urbaines
à la VUB (Université libre de
Bruxelles), fondateur du centre
de recherche Cosmopolis

Le 12 décembre 2024, Urbalyon accueillait Philippe Bihouix et Éric Corijn pour un échange avec les élus du partenariat et les techniciens d'UrbaLyon. Alors que le premier nous enjoint à moins gaspiller les ressources de la planète, le second nous rappelle tout le bénéfice à plus solliciter les ressources des humains. La rencontre s'est déroulée dans une grande fluidité, nos deux invités s'entendant pour nous questionner sur le monde que nous voulons et sur le progrès et ses débords.

« UNE VILLE N'EST PAS UN PAYS » : UN PLAIDOYER POUR LA VILLE LIEU D'ACCUEIL, DE DIVERSITÉ ET D'ÉMANCIPATION

Sociologue avec une sensibilité accrue pour les approches culturelles, Éric Corijn a beaucoup œuvré à partir du territoire de Bruxelles Capitale¹.

Son questionnement porte sur les spécificités de la ville et de ses ressources. Sa conviction profonde est que l'urbain, c'est l'autre, que la richesse ce sont les relations sociales, que vivre en société, c'est vivre dans l'altérité.

Il oppose à la ville l'État nation et son mode d'intégration : le pays s'unifie dans l'histoire, dans le passé, dans le figement. « *Le pays nous impose un narratif qui limite le récit* ». Alors qu'au contraire, la ville va chercher un destin commun avec des gens tout à fait différents, mais qui sont là, présents et actifs dans le même territoire.

« La ville va s'unifier dans un projet, dans un futur, dans une destinée commune. »

Pour Éric Corijn, c'est bien évidemment dans les villes, que se mènera la transition écologique : celle-ci est vitale pour la ville qui est confrontée à son échelle aux questions très pragmatiques de qualité de l'air, d'alimentation, de risques, ... Une véritable transition permettrait à la ville de devenir un écosystème, avec des plans localisés, intégrés et une large mobilisation de la population. Pour permettre cette mobilisation, il est fondamental d'éduquer, mais aussi de coproduire, de partager le pouvoir. Ce en quoi, il nous le rappelle non sans malice, la France avec son État dominant n'est pas très douée. Pourtant « l'idée que la société est nationale, est dépassée par les faits », de nouvelles Lumières sont nécessaires...

« On pense que tout le monde peut devenir comme nous. Il faut radicalement changer cette attitude pour choisir la superdiversité. »

UNE VILLE STATIONNAIRE N'EST PAS UNE VILLE IMMOBILE, NI FIGÉE, NI MORTE

Ingénieur et directeur général de l'AREP depuis 2019, Philippe Bihouix appuie sa réflexion sur les thèses de Stuart Mills. Cet économiste du 19^e siècle, estimait, qu'arrivé à un certain niveau de richesses, l'arrêt de la croissance n'était pas forcément critique, cela n'empêchait pas le progrès humain. C'est-à-dire le développement de la philosophie, les découvertes scientifiques, l'enrichissement des arts et de la culture et des relations humaines... du bien-être globalement.

« Ce n'est pas une ville figée: c'est réparer la ville, l'adapter la transformer »

Dans cette logique là, Philippe Bihouix considère que si l'on veut être neutre en carbone en 2050 on pourrait construire moins, c'est-à-dire suspendre la croissance. Mais pour autant continuer à servir les besoins des territoires. Il s'agit de consommer moins mais surtout de consommer mieux, en mettant au centre une « économie » des ressources et de leur utilisation raisonnée. Il s'agit de trouver autre chose que la courbe exponentielle du progrès pour nous servir de boussole...

Philippe Bihouix fait le constat que le bâti mute très lentement : la lenteur de la politique de rénovation le démontre. Il importe plutôt de parier sur l'adaptabilité de l'être humain et sur l'existant comme une source de ressources : le patrimoine bâti, les logements vacants, les résidences secondaires, la sous-occupation... Les futurs usages (la transformation des logements, les re-cohabitations, l'intensification...) sont encore en gestation.

« Il est facile de visualiser 2050 : la ville du futur est déjà bâtie ! Mais on aura une autre manière d'habiter en 2050 »

1. Bruxelles et ses 19 communes et deux communautés linguistiques wallonne et flamande.

DE LA CAPTATION DE LA RENTE FONCIÈRE AUX COMMUNS DES QUARTIERS

Les réflexions de nos deux invités convergent vers les choix de société.

Les rapports de propriété posent les questions essentielles et la spéculation urbaine est un « véritable scandale » de justice sociale. Accepte-t-on cela, accepte-t-on l'inégalité ou se pose-t-on la question d'un changement de modèle ?

Une des pistes évoquées, entre la « dominance » du marché et la posture nationale, pourrait être l'émergence de nouveaux communs qu'il importe d'identifier et de rendre plus productifs. Par exemple, pour Éric Corijn, dans le cadre de la démarche de transition énergétique « 2032 Bruxelles », l'isolation de 250 000 maisons, permet d'envisager l'isolation du patrimoine, comme un commun qui s'ignore encore.

L'échelle de nos actions est également un point essentiel : la ville du bien-être se construit au niveau du quartier. Etre responsable d'un espace plus petit permet

d'avoir un système de soin inter humains, le quartier est l'échelle qui ne submerge pas, qui permet d'identifier par exemple les sans domicile fixe du quartier et de trouver des solutions simples et pragmatiques. Le vivre ensemble s'alimente rue par rue, maison par maison.

AGIR MAINTENANT : BIEN CHOISIR SA MÉTHODE / SERRER LES RANGS

Pour nos deux invités, le temps est venu de convaincre et d'emmener.

Dans un contexte de raréfaction des ressources, quelles qu'elles soient, et où le besoin d'accueillir et de vivre ensemble pacifiquement est devenu accru, on a besoin de toutes les forces. La transversalité, la transdisciplinarité, l'interculturalité et la « superdiversité » concept cher à Éric Corijn, doivent être les pistes pour faire monde ensemble : chercheurs, élus, techniciens, citoyens doivent se parler et s'écouter, pour réussir à imaginer ensemble un monde viable pour le plus grand nombre.

Arpentage !

Pour se préparer à la rencontre de décembre, les équipes d'UrbanLyon ont découvert les ouvrages de Corijn et de Bihouix, lors de deux arpentages organisés en juillet et en septembre.

Pratiquée depuis plus de 2 ans à l'Agence, cette méthode propose de lire un ouvrage à plusieurs pour en améliorer la compréhension et l'appropriation : dans un premier temps on se partage les chapitres du livre, dans un 2^e temps chaque participant fait retour de sa lecture aux autres... L'idée n'est pas d'en faire un résumé, mais bien de partager ses impressions de lecture, ses enthousiasmes, ses incompréhensions. Dans un 3^e temps, on s'accorde le temps de débattre plus librement. C'est une méthode d'intelligence collective qui n'en finit pas de surprendre, par le partage et la richesse d'échanges qu'elle permet.



Et aussi :

Pour illustrer l'intérêt de l'échelle de la ville et le pragmatisme des maires dans un monde en changement :

→ *Si les maires gouvernaient le monde ?* Benjamin R. Barber, 2013.

→ *Ressources, un défi pour l'humanité* Philippe Bihouix, Vincent Perriot, 2024 Une BD pédagogique pour comprendre les enjeux

En savoir plus

Web TV La ville finie - Regards croisés Éric Corijn et Philippe Bihouix

→ www.youtube.com/watch?v=jjypEMiDkqw&t=7s

Régie de l'eau – UrbaLyon, une montée en expertise commune pour l'eau



Entretien avec **Christophe DROZD**,
directeur d'Eau du Grand Lyon,
la régie nouvelle adhérente d'UrbaLyon

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CE QU'EST « EAU DU GRAND LYON » ? QUELS SONT LES AVANTAGES DE CETTE RÉGIE PUBLIQUE ?

Christophe DROZD : Eau du Grand Lyon est la régie chargée de produire, de distribuer et d'assurer la relation avec les usagers de l'eau potable dans la métropole de Lyon. En fonctionnement depuis le 1^{er} janvier 2023, elle concrétise l'engagement politique fort du retour en gestion publique de l'eau potable. À ses missions principales que sont la production et la distribution d'eau potable s'ajoutent deux ambitions majeures : en amont, nous travaillons à préserver les ressources en eau. En aval, nous devons garantir un accès fondamental et digne à l'eau pour tous, notamment pour les populations les plus démunies.

Eau du Grand Lyon est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. La gestion publique permet à la Métropole de reprendre la maîtrise du service public de l'eau potable et de gérer l'eau comme un bien commun en remettant les usagers et citoyens au cœur des décisions. Elle permet également d'inscrire la politique de l'eau potable dans un temps long et d'envisager les investissements et les actions de préservation nécessaires dans la durée.

D'AUTRES TERRITOIRES TRAVAILLENT-ILS AINSI DÉSORMAIS ?

C.D. : De nombreuses collectivités font ces dernières années le choix d'un passage en gestion publique pour l'eau potable. La plupart des régies, dont Eau de Paris, Eau Bordeaux Métropole, Eau d'Azur, Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole ou encore la SPL Eau du Bassin Rennais sont regroupées au sein de France Eau Publique. Ce collectif nous permet de partager nos expériences et de rechercher des mutualisations.

QUELS SONT LES LIENS AVEC LA MÉTROPOLE DE LYON ?

C.D. : La Métropole de Lyon est l'autorité organisatrice d'Eau du Grand Lyon. Afin de s'assurer de la bonne gestion du service et de l'engager sur un chemin de performance, elle a instauré une relation conventionnelle et partenariale avec la Régie via une convention d'objectifs. Cette convention 2023-2028 détermine les niveaux de performance et les actions à mener. Au-delà de ce document, une coordination se met en place, avec une articulation des différentes politiques publiques, notamment d'aménagement urbain, d'agriculture, d'adaptation au changement climatique ou de politique sociale.

QUELS SONT ICI LES DÉFIS TERRITORIAUX DE LA GESTION DURABLE DE L'EAU SELON VOUS ?

C.D. : Les défis territoriaux de la gestion durable de l'eau sont nombreux. La protection des ressources en eau potable et la reconquête de la qualité impliquent une connaissance forte de l'écosystème territorial et notamment des acteurs agricoles et industriels présents dans les aires d'alimentation de captage. Il s'agit ainsi de répondre aux enjeux de partage de la ressource, de sécheresses marquées et d'évolution de la qualité de l'eau.





©Studio Chaillou-343

En termes d'accès à l'eau pour tous, un regard territorial est indispensable pour connaître et intégrer les besoins et leur évolution au prisme des dynamiques démographiques et sociales ainsi que des évolutions au regard de l'adaptation au changement climatique.

En termes de sobriété, la connaissance des comportements et des attentes des usagers doit permettre de construire les actions de sensibilisation et d'accompagnement les plus pertinentes.

EAU DU GRAND LYON A ADHÉRÉ À URBALYON ? QUELLE PLUS-VALUE RECHERCHEZ-VOUS ?

C.D. : Nos équipes disposent d'une ingénierie technique forte et d'une très bonne connaissance des réseaux et des ouvrages du territoire. Pour autant, au regard des défis à relever, la gestion durable de l'eau potable implique une approche transversale et territoriale plus forte. UrbaLyon représente en ce sens un partenaire particulièrement intéressant et complémentaire de nos expertises. UrbaLyon dispose en effet d'une connaissance territoriale depuis de nombreuses années, ce qui permet de compléter les connaissances existantes à la Régie. Ses liens forts avec la Métropole sont un levier de

coordination et de transversalité et permettront à la Régie de s'intégrer dans un système collectif d'acteurs territoriaux et d'ancrer cette politique publique dans le territoire avec les communes, les territoires voisins. Le programme partenarial entre UrbaLyon et la Régie favorise enfin une relation stable et durable et ainsi une montée en expertise commune.

Cette articulation s'est illustrée dans les trois dossiers que nous avons travaillés conjointement en 2024. UrbaLyon nous a ainsi accompagnés dans la réalisation du diagnostic du Schéma directeur d'alimentation en eau potable. L'objet était ainsi de connaître les évolutions projetées en termes d'habitants et d'activités économiques dans le territoire pour anticiper les futurs besoins d'alimentation en eau. Ce travail de l'Agence a ainsi permis la territorialisation des projections démographiques Omphale de l'Insee à l'échelle d'une sectorisation fine permettant de reconstituer la maille Iris.

UrbaLyon nous a également accompagnés pour alimenter la réflexion sur la politique de préservation de la ressource par une étude des formes d'artificialisation des sols dans les aires d'alimentation de captage et pressions d'artificialisation au droit des nappes.

Urbalyon a enfin élaboré en partenariat avec la Régie et la Métropole un outil SIG permettant d'identifier les zones prioritaires d'installation de bornes fontaines et plus largement d'accès à l'eau dans l'espace public en fonctions des îlots de chaleur urbains, des lieux les plus fréquentés, des hubs de transport, les Voies lyonnaises et des quartiers prioritaires de la ville.

© Métropole de Lyon - Thierry FOURNIER



Des agronomes urbains, vraiment ?

Intégrer des profils d'ingénieur.es agronomes au sein de l'Agence s'inscrit dans une double logique.

Celle tout d'abord d'appréhender la complexité des enjeux territoriaux dans une approche pluridisciplinaire. Celle ensuite, de répondre aux préoccupations et ambitions fortes portées par nos partenaires en développant une ingénierie dans le long terme à même de les accompagner dans la définition et mise en œuvre de stratégies de transitions pertinentes.

L'Agence bénéficie ainsi d'une légitimité technique auprès des acteurs agricoles et a su s'appuyer sur sa proximité avec de grandes écoles implantées dans l'agglomération lyonnaise pour attirer de jeunes talents.

Jeanne, Bertille, Damien, au sein de l'atelier Ressources & durabilités sont impliqués dans de nombreuses missions, dans le cadre de l'observatoire partenarial des espaces naturels, agricoles et de l'alimentation, mais aussi plus largement dans la planification ou les études thématiques.



© Laurence Danterre - Sèpal

Fenêtre sur champs

Longtemps perçus comme du « vide » par l'urbanisme, les espaces agricoles et naturels sont centraux au regard d'un agronome. Heureusement, les regards changent ! Sans eux, il n'y a pas de vivant, de régénération du sol ou de cycle de l'eau. Rien de ce qui fait notre quotidien ne serait possible.

La sobriété foncière et la renaturation ont mis en lumière l'importance de préserver et restaurer les espaces naturels et agricoles, y compris dans la ville. Le Rhône et la Métropole de Lyon sont depuis longtemps moteurs au niveau national sur la Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (Penap).

Notre prochaine mission : les faire valoir pour eux-mêmes, au-delà de leurs fonctions ?

Un territoire pour les nourrir tous

L'agriculture façonne les paysages, offre un cadre de vie multicolore et surtout donne les fruits du travail de la terre. Les Projets alimentaires territoriaux (ou PAT), mis en place dans de nombreuses collectivités, affirment le passage à l'action politique pour construire des filières alimentaires locales. Nourrir tous les habitants du territoire en produits locaux demande de réorganiser les marchés, les circuits de distribution, les habitudes de consommation et de s'impliquer politiquement pour offrir cette possibilité à tous.

(A)ménager le territoire

Un paysage est un système complexe d'objets, d'interactions entre ces objets et de forces climatiques, hydrologiques, terrestres. Là où l'aménagement vient lire et traiter chacun de ces sujets individuellement, le ménagement s'intéresse à l'existant, aux connexions entre les objets du territoire, et propose des ajustements pour un équilibre durable.

Retour aux bases : le climat et le sol

Un territoire ne se regarde pas en 2D, mais au moins en 3D, voire en 5D en incluant la dimension temporelle, les perceptions et les échanges sensibles qui occupent et agissent sur l'espace. En agronomie, la dimension spatiale s'intéresse autant à ce qu'il se passe en surface qu'en sous-sol et dans l'atmosphère. En effet, le sol et les conditions climatiques sont le socle environnemental des échanges de matières qui conditionnent l'occupation et les usages du territoire.





Le paysage, une combinaison entre éléments physiques et sensibles

— Un paysage productif : des cultures agricoles, de la sylviculture, une zone urbaine ;
 — Un paysage vécu : de l'habitat résidentiel entouré d'espaces boisés ;
 — Des vues offertes par et sur le relief de la plaine agri-urbaine jusqu'aux massifs.
 Ma perception est celle d'un territoire historiquement habité et exploité qui a profité d'un contexte environnemental d'une grande richesse pour se développer et donner aujourd'hui un paysage avec une forte présence urbaine, de l'agriculture mondialisée et des espaces naturels qui sont de l'ordre de l'aménité paysagère. »

Jeanne Ravoire



Habiter, manger, partager

Petits et grands habitants,
 Agriculteurs des champs,
 Champ de blé, Chant d'oiseau,
 Terre, Ver, Moineau,
 Blé, farine, pain.
 Nous n'aurons plus jamais faim !
 Coquelicot & Coccinelle,
 En tracteur, en voiture, à tire d'ailes
 En route vers la maison,
 Partageons, cohabitons. »

Bertille Joli



Façonné de main humaine

Avant d'être professionnelle, ma perception d'un paysage est sensible. Il y a des odeurs d'herbes, la chaleur d'une bise printanière. Ces intuitions passées, intervient l'agroécologue. Voilà un territoire périurbain où se mêlent ville, agriculture et, presque, nature. De grandes parcelles, pour des grandes cultures, se faufilent entre les fronts résidentiels. Elles témoignent d'un sol de plaine propice à ce modèle agricole dominant. Ces récoltes vont sans doute voyager. Les haies et bosquets sont rares, mais pas absents. J'y devine faune et flore, et peut-être de précieux micro-habitats. »

Damien Massaloux

Combiner les regards pour embrasser la complexité du réel

Observer pour mieux gérer

L'Observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels et de l'alimentation (Opeana) est un outil à la disposition des partenaires de l'Agence. Il fournit chaque année deux études, dont les thèmes sont décidés de manière collégiale.

L'Agence a la chance d'avoir des partenaires très mobilisés sur les sujets de l'Opeana. Cet observatoire est par conséquent très dynamique. Les thématiques portant sur les filières alimentaires suscitent beaucoup d'attention ces dernières années. La question de la gestion de l'eau émerge aussi.



Ils sont à votre écoute

Pour faciliter les relations avec ses partenaires, l'Agence a identifié en interne pour chacun des partenaires un « référent membre », contact privilégié avec l'Agence.

Conforter sa présence auprès des partenaires, c'est mieux les connaître pour répondre au plus près des attentes de chacun.

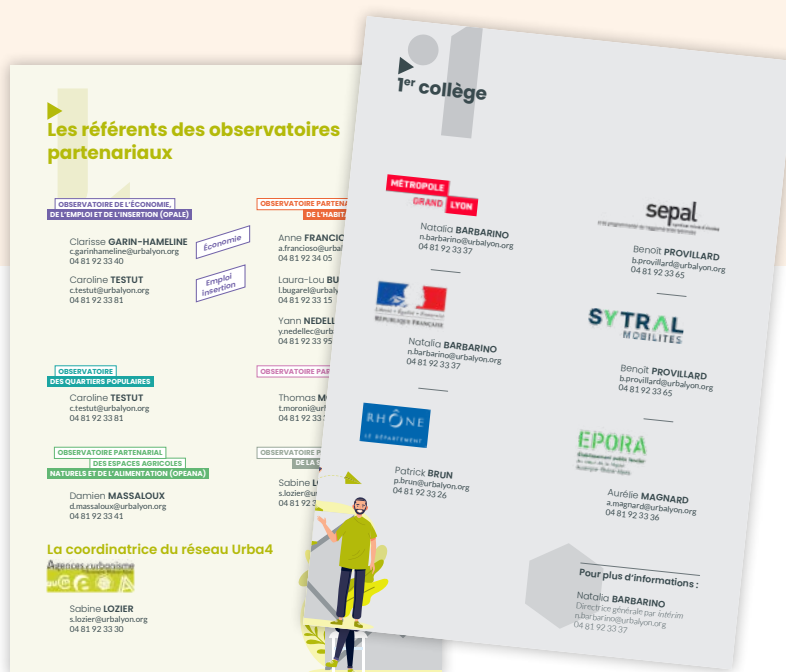
C'est aussi œuvrer au rapprochement entre collectivités territoriales, intercommunalités et plus globalement acteurs de la fabrique des territoires sur des sujets d'intérêts communs. L'enjeu est de cultiver le sens partenarial de nos missions.

Le référent membre, le contact privilégié du partenaire pour :

- comprendre l'Agence, son mode de fonctionnement et son offre de services
- échanger sur ses besoins, les inscrire dans le programme partenarial et assurer le suivi des études engagées avec lui
- favoriser les échanges avec d'autres partenaires et cultiver le dialogue partenarial de l'Agence, notamment dans le cadre des observatoires
- faciliter la mise en relation avec l'équipe administrative pour le suivi de sa convention mais également avec les experts Urbalyon



route



Des référents pour consolider les liens entre l'Agence d'urbanisme et ses partenaires

L'Agence, forte de son déploiement géographique, émerge aujourd'hui comme « l'Agence des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise ».

Elle compte aujourd'hui plus de cinquante membres, collectivités et organismes d'intérêt public répartis au sein de trois collèges :

- les membres de droit : Métropole de Lyon, État, Département du Rhône, Sepal, Sytral Mobilités, Epora
- les membres adhérents des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (hors agglomération lyonnaise au sens Sepal) : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes en charge des Scot ;
- les communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes, établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public qui contribuent à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise.

- Plateforme d'innovation collaborative, UrbaLyon s'inscrit dans un écosystème professionnel et opérationnel élargi ; elle entretient des relations étroites et met en synergie plusieurs cercles d'acteurs, professionnels ou universitaires dans l'objectif de développer ses compétences, ses méthodes et ses outils, en lien étroit avec les orientations du programme de travail.

L'Agence d'urbanisme associe ainsi au sein d'un 4^e collège différents acteurs de l'aménagement et du développement de l'aire métropolitaine lyonnaise, intéressés par ses missions sans pour autant être membres (sans vote).

Ces collaborations techniques participent également d'une volonté de mutualisation de l'ingénierie territoriale en jouant des complémentarités des métiers. Elles correspondent au souhait de l'Agence de demeurer un outil utile, efficace et innovant, connecté aux réalités et aux préoccupations des acteurs qui font et vivent les territoires.

Rencontre des présidents/ séminaire de l'Inter-Scot lyonnais

L'Agence participe depuis plus de 20 ans à l'accompagnement de cette scène d'échange, qui regroupe 12 Scot de l'aire métropolitaine, à travers des apports de connaissances, un soutien à l'animation, etc. Le Scot Sud Loire accueille la première rencontre des présidents de l'Inter-Scot de l'année sur le sujet de l'activité tertiaire à l'échelle de l'Amelyse.

L'écriture d'un "chapitre commun" à tous ces Scot a récemment fait émerger l'intérêt de mieux équilibrer les implantations tertiaires au sein de l'aire métropolitaine (Lyon - Saint-Étienne), le tertiaire restant aujourd'hui largement concentré en cœur des Métropoles.

L'étude conduite par UrbaLyon et Epures pose les enjeux d'un meilleur équilibre ; cette présentation sera enrichie des acteurs de l'immobilier tertiaire sur les réalités du marché.

**| 11 AVRIL 2025 À LA CITÉ DU DESIGN
À SAINT-ETIENNE |**

Séminaire Repères européens « Des ados à vélo : imaginaire, représentations et actions pour transformer les pratiques »

Repères européens est une scène d'échange qui a pour objectif de mettre en avant des initiatives intéressantes, dans les métropoles et territoires en Europe, afin de bénéficier d'un retour d'expériences et d'en tirer des enseignements pour les membres et partenaires de l'Agence d'urbanisme.

Le thème de la prochaine rencontre porte sur la pratique du vélo chez les adolescents. L'Agence aura le plaisir d'accueillir des représentants des Villes d'Amsterdam, de Bruxelles et de l'Université de Lausanne.

Programme détaillé à venir sur le site www.urbalyon.org

| 17 JUIN 2025 |

Séminaire POPSU Lyon : La régénération des zones d'activités à la croisée des chemins de transition ; Rétrofitting ou reconversion urbaine ?

UrbaLyon est engagée, depuis plus de dix ans, dans le programme national de recherche-action Popsu (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines). En 2023, le programme Popsu 4 s'articule autour du thème commun « Arpenter les sentiers des transitions au service de la cohésion des territoires ». UrbaLyon est impliquée dans la plateforme lyonnaise Popsu 4, portant sur le thème général des « reconversions métropolitaines », avec l'accompagnement des services de la Métropole de Lyon sous la responsabilité d'Olivier Pillonel, et la coordination scientifique d'Éric Charmes. Après avoir exploré en 2024 le thème des sols et de leur potentiel écologique et vivrier, la plateforme lyonnaise Popsu propose d'arpenter le 20 juin prochain les sentiers de transition au cœur des zones d'activités productives et commerciales.

Dans le site emblématique de la Ruche industrielle à Vénissieux-Métropole de Lyon- élu.es, chercheur.es et technicien.nes des collectivités partageront leurs résultats et leurs réflexions concernant la régénération des zones d'activités (ZA) métropolitaines. Les modèles de transformation émergents ainsi que leurs perspectives économiques et urbaines seront mis en lumière et débattus.

En présence d'Émeline Baume et Béatrice Vessiller, Vice-présidentes de la Métropole de Lyon

| 20 JUIN 2025 |

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'AGENCE D'URBANISME SE
RÉUNIRONT CONJOINTEMENT**

LUNDI 30 JUIN À 13H30



JUIN

Conférence Metrex

Dans la perspective de la présidence polonaise de l'UE, Metrex organise sa conférence visant à faire valoir un plaidoyer pour une plus grande prise en compte de l'agenda métropolitain dans les politiques européennes et notamment dans la période de polycrise actuelle. Elle se tiendra à Gdansk en Pologne.

| 1^{ER} AU 4 JUIN 2025 |

Les plénières de l'Observatoire métropolitain des solidarités

Organisées dans le cadre du projet métropolitain des solidarités, ces plénières sont l'occasion pour l'Agence de valoriser les études et les apports de l'année écoulée en lien avec chacun des trois piliers de l'Observatoire :

PLÉNIÈRE PROTECTION/ENFANCE

Cet événement démarrera avec le témoignage du comité des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance (Ase). S'en suivra une valorisation des actions et expérimentations engagées depuis un an, une mise en lumière des données collectées, et un retour sur les groupes de travail existants.

PLÉNIÈRE PRECARITÉ/INCLUSION

Ce rendez-vous, devenu incontournable avec les professionnels institutionnels et associatifs, présente les études saillantes de l'année. L'Insee présentera son analyse des ménages pauvres de la Métropole. L'Agence d'urbanisme dévoilera les premiers résultats du baromètre de la précarité réalisé auprès de professionnels accompagnés par la Mission régionale d'information sur l'exclusion (Mrie). Celle-ci présentera les résultats d'une étude sur « l'aller-vers ». L'observatoire de l'inclusion numérique partagera les

résultats de la démarche sur le droit au non-numérique. In fine, la présentation des travaux des groupes de travail « violences faites aux femmes » et « précarité et l'insertion des jeunes » clôturera cette plénière.

PLÉNIÈRE SANTÉ / AUTONOMIE

Cette année, l'accent sera mis sur les études liées aux personnes en situations de handicap. La Drees donnera le cadre général des situations observées, introduisant ainsi une table ronde sur la situation particulière des jeunes 16/25 ans, vivant leur handicap dans le territoire de la Porte des Alpes, et pour lesquels des actions sont menées par la Métropole. La plénière sera clôturée par une intervention de la Drees sur les fragilités des enfants de moins de 6 ans en France face à la pollution de l'air, afin de mobiliser les professionnels pour l'étude locale qui s'engage sur ce sujet avec l'Agence d'Urbanisme.

| 18 JUIN, 1^{ER} ET 3 JUILLET 2025 |

Les Tables de coopération « agriculture et alimentation »

Les « tables de coopération » constituent l'un de ces formats, sur des thématiques et des périmètres à façon. Après le succès des Tables de coopération Mobilité organisées en 2024, une deuxième édition se tiendra à l'automne sur le sujet de l'agriculture et de l'alimentation « *Ensemble mieux faire vivre nos agriculteurs – le rôle des collectivités pour consolider les filières locales* ».

L'Agence facilite de longue date les coopérations à différentes échelles ; elle animera ce dialogue dans l'optique de rapprocher les intercommunalités.

| 5 SEPTEMBRE 2025 |

JUIN-JUILLET

SEPTEMBRE





Directrice de la publication : **Nathalie Barbarino**
Référente : **Agnès Goux**

Cette revue résulte d'un travail associant
les métiers et compétences de l'ensemble
du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél : +33(0)4 81 92 33 00
www.UrbaLyon.org

La réalisation de cette revue
a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres
de l'Agence d'urbanisme